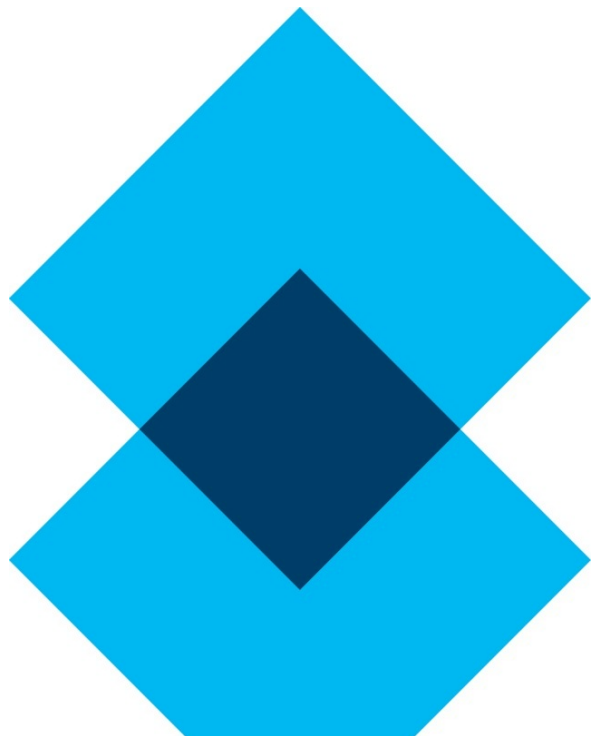

RAPPORT DE GESTION

Trimestres terminés les 31 mars 2017 et 2016



RAPPORT DE GESTION

RAPPORT DE GESTION

Aimia Inc. (avec ses filiales directes et indirectes, lorsque le contexte l'exige, « Aimia » ou la « Société ») a été constituée le 5 mai 2008 en vertu des lois du Canada.

Le présent rapport de gestion contient une analyse de la situation financière et des résultats d'exploitation d'Aimia.

Le présent rapport de gestion est établi en date du 10 mai 2017 et doit être lu à la lumière des états financiers consolidés intermédiaires résumés d'Aimia pour le trimestre terminé le 31 mars 2017 et des notes y afférentes, des états financiers consolidés audités d'Aimia pour l'exercice terminé le 31 décembre 2016 et des notes y afférentes, ainsi que de la circulaire de sollicitation de procurations de la direction et de la notice annuelle d'Aimia, datées respectivement du 13 mars et du 22 mars 2017.

Les résultats et les flux de trésorerie d'Aimia sont soumis à certains risques. Pour une description des risques, se reporter à la rubrique [Risques et incertitudes](#).

AVERTISSEMENT CONCERNANT LES ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Le présent rapport de gestion contient des énoncés prospectifs. Ces derniers se reconnaissent à l'usage de termes tels que « prévoir », « croire », « pouvoir », « estimer », « s'attendre à », « avoir l'intention de », « planifier », « projeter », et à l'emploi d'autres termes semblables, notamment à la mention de certaines hypothèses. Ces énoncés peuvent porter, par exemple, sur des stratégies, des attentes, des objectifs, des activités prévues ou des mesures à venir sans s'y limiter.

De par leur nature, les énoncés prospectifs partent d'hypothèses et sont soumis à d'importants risques et incertitudes. Les prévisions, les prédictions ou les énoncés prospectifs ne sont pas fiables en raison notamment de la nature évolutive des événements externes et des incertitudes auxquelles les activités et la structure de l'entreprise sont soumises en général. La réalité pourra se révéler très différente des résultats exprimés dans les énoncés prospectifs pour de nombreuses raisons, entre autres la dépendance envers les partenaires d'accumulation importants et les clients, l'incapacité de protéger les bases de données, la cybersécurité et la protection des renseignements personnels des consommateurs, la dépendance envers les partenaires d'échange, les conflits d'intérêts, un nombre plus élevé que prévu d'échanges contre des primes, la réglementation, la situation de l'économie ou du marché de détail, la concurrence, les problèmes de liquidité d'Air Canada ou les perturbations touchant l'industrie du voyage, des changements dans le secteur du transport aérien et une hausse des coûts des transporteurs aériens, les coûts d'approvisionnement et de capacité, les frais d'échange futurs non provisionnés, les changements aux programmes de fidélisation coalisés, la nature saisonnière des activités, d'autres facteurs et le rendement antérieur, les activités à l'étranger, les poursuites, la dépendance envers le personnel clé, les relations de travail, le passif au titre des régimes de retraite, les pannes d'équipement électronique, l'incapacité d'utiliser les logiciels tiers et l'impartition, l'incapacité de protéger les droits de propriété intellectuelle, les fluctuations des taux d'intérêt et du change, le niveau d'endettement et les clauses restrictives relativement à la dette actuelle et future, l'incertitude des versements de dividendes, la gestion de la croissance, les notations, les audits effectués par les autorités fiscales de même que les autres facteurs précisés dans ce rapport de gestion et dans les autres documents

RAPPORT DE GESTION

publics d'Aimia déposés auprès des organismes de réglementation en valeurs mobilières canadiens. Les énoncés prospectifs contenus dans les présentes témoignent des attentes d'Aimia au 10 mai 2017 et ils pourraient changer après cette date. Toutefois, Aimia n'a aucunement l'intention ni l'obligation de mettre à jour ou de réviser les énoncés prospectifs, que ce soit en raison d'une nouvelle information, d'un fait nouveau ou pour toute autre raison, sauf si cela est exigé en vertu des règlements en valeurs mobilières applicables.

RAPPORT DE GESTION

RUBRIQUES DU RAPPORT DE GESTION :

GLOSSAIRE	4
APERÇU	7
NOS ACTIVITÉS	8
INDICATEURS DE RENDEMENT (Y COMPRIS CERTAINES MESURES FINANCIÈRES HORS PCGR).....	9
MISE AU POINT STRATÉGIQUE	14
RÉSULTATS D'EXPLOITATION ET RÉSULTATS FINANCIERS.....	16
SOMMAIRE DES RÉSULTATS D'EXPLOITATION CONSOLIDÉS ET RAPPROCHEMENT DU BAIIA AJUSTÉ ET DES FLUX DE TRÉSORERIE DISPONIBLES	17
COMPARAISON DES TRIMESTRES TERMINÉS LES 31 MARS 2017 ET 2016	19
INFORMATIONS SECTORIELLES	34
SOMMAIRE DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS	37
STRATÉGIE DE FINANCEMENT, SITUATION DE TRÉSORERIE ET SOURCES DE FINANCEMENT	39
PLACEMENTS EN TITRES DE CAPITAUX PROPRES ET PARTICIPATIONS DANS DES ENTREPRISES ASSOCIÉES ET DES PARTENARIATS	42
INCERTITUDE RELATIVE À LA MESURE	43
PROVISIONS, PASSIFS ÉVENTUELS ET GARANTIES.....	44
TRANSACTIONS AVEC AIR CANADA	46
SOMMAIRE DES OBLIGATIONS CONTRACTUELLES ET DES ENGAGEMENTS	47
CAPITAL SOCIAL	48
DIVIDENDES	49
RÉSULTAT PAR ACTION ORDINAIRE	50
ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE	50
CHANGEMENTS TOUCHANT LES MÉTHODES COMPTABLES	51
MODIFICATIONS DE NORMES COMPTABLES À VENIR.....	51
ESTIMATIONS COMPTABLES CRUCIALES	52
CONTRÔLES ET PROCÉDURES	53
RISQUES ET INCERTITUDES	53
RAPPROCHEMENT DU RENDEMENT DU CAPITAL INVESTI ET DU RÉSULTAT NET AJUSTÉ	56
NOTES AFFÉRENTES AUX TABLEAUX FINANCIERS	58
RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES.....	59

RAPPORT DE GESTION

GLOSSAIRE

« **Activités de FCE aux États-Unis** » – désigne les activités de fidélisation des canaux et des employés aux États-Unis, dont la vente a eu lieu le 1^{er} mai 2017;

« **Activités liées aux services d'amélioration** » – activités liées aux services d'amélioration, qui ont été vendues le 29 juillet 2016;

« **Aéroplan** » – Aimia Canada Inc.;

« **Aimia** » ou la « **Société** » – Aimia Inc. et, lorsque le contexte l'exige, ses filiales et sociétés affiliées;

« **Aimia Middle East** » – Aimia Middle East Free Zone LLC (anciennement, Rewards Management Middle East Free Zone LLC ou RM MEL), société qui détient et exploite le programme Air Miles Moyen-Orient;

« **ARC** » – désigne l'Agence du revenu du Canada;

« **Capital investi** » – somme du total des capitaux propres, de la marge des produits différés, du cumul de l'amortissement des contrats avec des partenaires d'accumulation et des relations clients et de la dette nette. Se reporter à la rubrique *INDICATEURS DE RENDEMENT (Y COMPRIS CERTAINES MESURES FINANCIÈRES HORS PCGR)* pour un complément d'information;

« **Cardlytics** » – Cardlytics, Inc., société américaine fermée du domaine du marketing lié aux cartes pour les services bancaires électroniques;

« **Coût moyen des primes par unité de fidélisation** » – coût qui équivaut, pour une période donnée, au coût des primes pour la période divisé par le nombre d'unités de fidélisation échangées contre des primes pour cette période;

« **Désistements** » – nombre estimatif d'unités de fidélisation vendues qui ne devraient pas être échangées. De par leur nature, les désistements sont assujettis à des estimations et à l'exercice du jugement. La direction estime que le taux moyen pondéré consolidé de désistements s'établit à 12 % au 31 mars 2017 (12 % au 31 mars 2016). Ce taux est calculé en fonction du total des unités de fidélisation en circulation en vertu des programmes de fidélisation de la Société;

« **Facturation brute** » – produit brut tiré de la vente d'unités de fidélisation, des services de fidélisation, des services d'analytique et de connaissances ainsi que d'autres services rendus ou à rendre;

« **Facturation brute tirée de la vente d'unités de fidélisation** » – produit brut tiré de la vente d'unités de fidélisation;

« **Frais d'échange futurs** » – total du passif estimatif relatif au coût futur des primes à l'égard des unités de fidélisation vendues et en cours, déduction faite des désistements, évalué en fonction du coût moyen des primes par unité de fidélisation pour la période de 12 mois écoulée;

« **Groupe d'UGT de solutions de fidélisation au Canada** » – englobe les activités liées aux services de fidélisation au Canada qui ne sont pas basés sur une plateforme;

RAPPORT DE GESTION

« **IFRS** » – Normes internationales d'information financière;

« **i2c** » – Insight 2 Communication LLP;

« **Milles Aéroplan** » – milles émis par Aéroplan en vertu du programme Aéroplan;

« **Milles ayant fait l'objet d'un désistement** » – milles Aéroplan émis, non expirés, qui ne devraient pas être échangés;

« **Milles expirés** » – milles Aéroplan retranchés du compte d'un membre et qui ne sont plus échangeables;

« **Nectar** », « **Nectar UK** » ou « **programme Nectar** » – programme de fidélisation coalisé exploité par notre secteur Coalitions internationales au Royaume-Uni;

« **Nectar Italia** » ou « **programme Nectar Italia** » – programme de fidélisation coalisé auparavant exploité par notre secteur Coalitions internationales en Italie;

« **Partenaires commerciaux** » – partenaires d'accumulation et partenaires d'échange;

« **Partenaires d'accumulation** » – partenaires commerciaux qui achètent des services de fidélisation coalisée, y compris les unités de fidélisation;

« **Partenaires d'échange** » – partenaires commerciaux qui offrent des primes-voyages, des réductions sur des articles achetés et d'autres primes aux membres en échange d'unités de fidélisation;

« **PCGR** » – principes comptables généralement reconnus du Canada, qui sont conformes aux IFRS;

« **PFA – Entreprise** » – plateforme de fidélisation Aimia – Entreprise (anciennement, plateforme de fidélisation Aimia ou PFA);

« **PFA – SAAS** » – plateforme de fidélisation Aimia – SAAS (anciennement, plateforme Smart Button);

« **PLM** » – PLM Premier, S.A.P.I. de C.V., collectivement avec son prédécesseur, Premier Loyalty & Marketing, S.A.P.I. de C.V., propriétaire et exploitant de Club Premier, programme de fidélisation coalisé mexicain;

« **Points Nectar** » – points accumulés par les membres en vertu du programme Nectar;

« **Programme Aéroplan** » – programme de fidélisation coalisé exploité par Aéroplan, qui en est le propriétaire;

« **Provision au titre de la migration des cartes** » – provision relative à la migration nette de comptes de cartes de crédit de marque Aéroplan entre la CIBC et TD;

« **Think Big** » – Think Big Digital Sdn Bhd, propriétaire et exploitant de BIG, programme de fidélisation d'AirAsia et de Tune Group;

« **Total des milles** » – total des milles Aéroplan échangeables (y compris les milles ayant fait l'objet d'un désistement, mais pas les milles expirés) émis en vertu du programme Aéroplan;

RAPPORT DE GESTION

« **Travel Club** » – Air Miles España, S.A., propriétaire et exploitant de Travel Club, programme de fidélisation coalisé d'Espagne;

« **UGT** » – unité génératrice de trésorerie;

« **Unités de fidélisation** » – milles, points ou autres unités de programmes de fidélisation émis par des filiales d'Aimia en vertu des programmes respectifs détenus et exploités par chacune des entités;

« **Unités de fidélisation ayant fait l'objet d'un désistement** » – unités de fidélisation émises, non expirées, qui ne devraient pas être échangées;

« **Unités de fidélisation n'ayant pas fait l'objet d'un désistement** » – unités de fidélisation émises, non expirées, qui devraient être échangées;

« **Variation des frais d'échange futurs** » – variation du passif relatif aux frais d'échange futurs estimatif survenue au cours d'un trimestre (pour les périodes intermédiaires) ou d'un exercice (pour la présentation de l'information financière annuelle). Aux fins de ce calcul, le solde d'ouverture du passif relatif aux frais d'échange futurs est réévalué au moyen de l'application rétroactive à toutes les périodes antérieures du dernier coût moyen des primes par unité de fidélisation pour le dernier trimestre écoulé (pour les périodes intermédiaires) ou le dernier exercice écoulé (pour la présentation de l'information financière annuelle). Elle est calculée en multipliant la variation du nombre estimatif d'unités de fidélisation en cours et n'ayant pas fait l'objet d'un désistement d'une période à l'autre par le coût moyen des primes par unité de fidélisation pour la période.

RAPPORT DE GESTION

APERCU

Aimia est un fournisseur de services de marketing et d'analytique de la fidélité fondés sur des données qui, par l'intermédiaire de ses filiales, compte les secteurs opérationnels suivants au 1^{er} janvier 2016 : Coalitions des Amériques, Coalitions internationales et Solutions de fidélisation mondiales (« SFM »).

Coalitions des Amériques

En ce qui a trait au secteur Coalitions des Amériques, Aimia est le propriétaire et l'exploitant du programme Aéroplan, programme de fidélisation coalisé par excellence du Canada, ainsi que des activités de la Société liées aux services de fidélisation au Canada qui ne sont pas basés sur des plateformes.

Coalitions internationales

Pour ce qui est du secteur Coalitions internationales, Aimia est le propriétaire et l'exploitant de Nectar, programme de fidélisation coalisé le plus important du Royaume-Uni, et d'Air Miles Moyen-Orient, programme de fidélisation coalisé de premier plan des Émirats arabes unis, du Qatar et du Bahreïn. Ce secteur comprend également les activités de Shopper Insights & Communications, qui fournit des services d'analytique et de connaissances fondés sur des données aux détaillants et à leurs fournisseurs dans le monde entier par l'intermédiaire des services d'Intelligent Shopper Solutions (« ISS ») et de sa participation de 50 % dans i2c, coentreprise avec Sainsbury's. Aimia exploitait également Nectar Italia, programme de fidélisation coalisé en Italie qui a cessé ses activités le 1^{er} mars 2016.

Le 20 mars 2016, Aimia a acquis la tranche restante de 40 % des actions émises d'Aimia Middle East, société qui détient et exploite le programme Air Miles Moyen-Orient.

Solutions de fidélisation mondiales

Au sein de ce secteur, Aimia fournit à ses clients des solutions complètes de fidélisation de bout en bout partout sur la planète grâce à ses activités dans les Amériques, en Europe et dans la région Asie-Pacifique. Le secteur SFM offre aux clients des stratégies de fidélisation, la conception et la mise en œuvre de programmes et de campagnes de fidélisation, des services d'analytique et de distribution de primes. De plus, SFM déploie les plateformes de fidélisation de la Société, notamment la PFA – Entreprise et la PFA – SAAS, dans le cadre de ses solutions de fidélisation.

Siège social et autres

Le secteur Siège social comprend les services communs à l'échelle mondiale, les coûts liés à l'élaboration de produits et la rémunération fondée sur des actions qui n'ont pas été affectés à des secteurs d'exploitation, de même que des placements. Les placements du secteur Siège social comprennent une participation de 48,9 % dans PLM, qu'Aimia contrôle conjointement avec Grupo Aeromexico, propriétaire et exploitant de Club Premier, programme de fidélisation coalisé du Mexique. De plus, le secteur Siège social comprend un placement dans Think Big, propriétaire et exploitant de BIG, programme de fidélisation d'AirAsia et de Tune Group, ainsi que des participations minoritaires

RAPPORT DE GESTION

dans Cardlytics, société américaine fermée dans le domaine du marketing lié aux cartes pour les services bancaires électroniques et Fractal Analytics, fournisseur en analytique de données avancées.

De plus, les activités liées aux services d'amélioration, lesquelles ont été vendues le 29 juillet 2016, et les activités de FCE aux États-Unis sont présentées dans le secteur Siège social et autres. Les activités de FCE aux États-Unis sont présentées comme étant détenues en vue de la vente au 31 mars 2017. Se reporter à la rubrique [Événements postérieurs à la date de clôture](#) pour de plus amples renseignements.

NOS ACTIVITÉS

Nous fournissons les connaissances clients dont notre clientèle a besoin pour prendre des décisions d'affaires plus éclairées et nouer des relations personnalisées à la fois pertinentes et gratifiantes au profit de ses activités et de ses clients.

Nous réalisons notre mission par la prestation de services d'analyse de données avec autorisation d'accès liés aux programmes que nous exploitons pour notre propre compte ou pour le compte de clients. Nous tirons des connaissances de toutes les interactions clients qui sont consignées par des sociétés, des institutions financières et des programmes de fidélisation de la clientèle. Nos analystes de données en dégagent des tendances cachées et des connaissances utilisables afin d'aider les spécialistes du marketing à travailler plus efficacement et à tirer une plus grande valeur de leurs ressources.

Nous aidons nos clients à personnaliser leurs activités en proposant aux consommateurs une expérience et des interactions inégalées qui sont à la fois pertinentes et gratifiantes.

Dans ce but, nous avons mis au point des plateformes technologiques avancées et acquis une expérience opérationnelle. Nos experts mettent à profit ces outils et cette expérience afin de faire évoluer et d'améliorer notre offre au bénéfice de nos clients, de nos partenaires et de notre organisation.

Nous proposons trois principaux modes de collaboration à nos clients.

Fidélisation coalisée

Un programme de fidélisation coalisé regroupe plusieurs partenaires sous un même programme de fidélisation de la clientèle. Les partenaires bénéficient des connaissances acquises grâce à une vision plus complète du comportement et des préférences clients obtenue par l'agrégation des données, alors que les membres du programme profitent des récompenses qu'ils peuvent amasser et échanger de multiples façons. En plus d'offrir un éventail complet de services dans le cadre des programmes coalisés que nous détenons et exploitons, les experts en programmes de fidélisation coalisés d'AIMIA développent des programmes pour d'autres sociétés dans le but d'en accroître continuellement la valeur et de les adapter à l'évolution du comportement des consommateurs et des besoins des clients, lancent de nouveaux programmes de fidélisation coalisés et transforment des programmes individuels en programmes coalisés.

RAPPORT DE GESTION

Solutions de fidélisation

Alors que les programmes de fidélisation coalisés regroupent plusieurs partenaires sous un même programme, Aimia propose également des programmes de fidélisation et du soutien aux sociétés individuelles. Les experts en fidélisation d'Aimia conçoivent, lancent et exploitent des programmes clients et font progresser les programmes existants au moyen de nos plateformes technologiques et de notre expertise numérique, mobile et analytique.

Analyse et connaissances

Nous tirons des connaissances des données générées par les programmes de fidélisation coalisés que nous détenons et exploitons et par les programmes de fidélisation que nous gérons pour le compte de nos clients. De plus, nous offrons des services d'analytique et de connaissances à d'autres clients. Nos analystes de données décortiquent l'information transactionnelle, comportementale et contextuelle recueillie au moyen de nos programmes et de notre technologie, puis en dégagent des tendances cachées et des connaissances que peuvent exploiter ensuite les spécialistes du marketing afin de prédire de façon plus juste le comportement de la clientèle. À la lumière de ces analyses, nos clients peuvent proposer des offres pertinentes qui influenceront le comportement des consommateurs, que ce soit pour le choix des sociétés avec lesquelles ils font affaire que pour l'achat de produits et de services.

INDICATEURS DE RENDEMENT (Y COMPRIS CERTAINES MESURES FINANCIÈRES HORS PCGR)

FACTURATION BRUTE

Facturation brute au titre de la vente des unités de fidélisation

Aimia tire des rentrées de fonds de la vente d'unités de fidélisation à ses partenaires d'accumulation au titre de ses programmes de fidélisation coalisés. Ces rentrées de fonds sont appelées « facturation brute au titre de la vente des unités de fidélisation ».

Facturation brute au titre des services de fidélisation et autres

Aimia tire également des rentrées de fonds des services de fidélisation rendus ou à rendre à des clients, des services d'analytique et de connaissances ainsi que d'autres services de fidélisation. Ces rentrées de fonds sont appelées « facturation brute au titre des services de fidélisation et autres ».

RAPPORT DE GESTION

RÉSULTAT D'EXPLOITATION

Produits des activités ordinaires

Fidélisation coalisée

Une caractéristique clé des programmes de fidélisation multipartenaires ou à devises partagées d'Aimia est que les produits bruts tirés de la vente d'unités de fidélisation à ses partenaires, autrement dit la « facturation brute au titre de la vente des unités de fidélisation », sont différés puis constatés à titre de produits des activités ordinaires au moment où les unités de fidélisation sont échangées par les membres. En se fondant sur l'expérience passée, la direction prévoit qu'un certain nombre d'unités de fidélisation vendues ne seront jamais échangées par les membres. Il s'agit des « désistements ». Aimia constate les produits liés aux unités de fidélisation dont elle ne prévoit pas qu'elles seront échangées par les membres en fonction du nombre d'unités de fidélisation échangées dans une période donnée par rapport au nombre total des unités de fidélisation qui devraient, d'après la Société, être échangées.

Services de fidélisation et autres

Aimia touche des honoraires liés aux services de fidélisation qui se rattachent à la commercialisation directe, à la promotion des ventes, à la conception, à l'élaboration et à l'administration de programmes de fidélisation pour le compte de ses clients, de même qu'aux logiciels-services. Ces honoraires sont pris en compte dans la facturation brute et constatés dans les produits des activités ordinaires lorsque le montant, le degré d'avancement et les coûts du service peuvent être évalués de manière fiable et qu'il est probable que les avantages économiques liés au service seront réalisés.

Les services de fidélisation et autres produits des activités ordinaires sont constitués également de ce qui suit :

- les honoraires liés aux services d'analytique et de connaissances, tirés des services et des outils sous licence qui aident les clients à recueillir, à analyser et à trouver des connaissances utilisables à partir de leurs données clientèle afin d'accroître le rendement du capital investi dans le marketing;
- les frais facturés aux membres de programmes de fidélisation coalisés pour divers services;
- la commercialisation du savoir-faire, des marques de commerce et de l'expertise dans le secteur de la fidélisation, ainsi que les redevances relatives à la marque de commerce Air Miles;
- la gestion du programme hiérarchisé pour grands voyageurs d'Air Canada.

Ces honoraires sont également pris en compte dans la facturation brute et sont constatés à titre de produits des activités ordinaires lorsque les services sont rendus ou selon la comptabilité d'exercice, compte tenu de la nature des ententes dans le cas des redevances.

RAPPORT DE GESTION

Coût des primes, coûts directs et charges d'exploitation

Le coût des primes s'entend du coût d'achat des billets d'avion ou d'autres produits ou services des partenaires d'échange pour remettre aux membres les primes qu'ils ont choisies au moment de l'échange de leurs unités de fidélisation. À ce moment-là, Aimia engage et constate le coût d'achat des primes choisies. Le coût total des primes varie selon le nombre d'unités de fidélisation échangées et le coût des primes achetées par Aimia relativement aux unités de fidélisation échangées.

Le coût moyen des primes par unité de fidélisation échangée est une mesure importante, car une simple variation, si faible soit-elle, peut avoir de fortes répercussions sur le coût global compte tenu de l'importance du volume des unités de fidélisation échangées.

Les coûts directs sont les coûts directement attribuables à la prestation de services de fidélisation et de services d'analytique et de connaissances. Les coûts directs comprennent notamment la main-d'œuvre, la technologie, la distribution de primes et les commissions.

Les charges d'exploitation engagées représentent, entre autres, les frais d'exploitation des centres de contacts, principalement constitués des salaires ainsi que les frais de marketing et de promotion, les frais liés aux systèmes et à la technologie de l'information et les autres frais administratifs généraux.

BAIIA AJUSTÉ

Le BAIIA ajusté n'est pas une mesure conforme aux PCGR, il ne saurait se substituer au résultat d'exploitation ou au résultat net pour mesurer le rendement et il n'est pas comparable aux mesures similaires employées par d'autres émetteurs. La direction est d'avis que le BAIIA ajusté n'est pas directement comparable à une mesure PCGR. Toutefois, un rapprochement avec le résultat d'exploitation est présenté.

La direction se sert du BAIIA ajusté pour évaluer le rendement et pour mesurer la conformité aux clauses restrictives relatives à la dette. De l'avis de la direction, le BAIIA ajusté aide les investisseurs à comparer le rendement d'Aimia d'une manière uniforme, sans égard à l'amortissement et aux pertes de valeur, qui de par leur nature sont des éléments hors trésorerie et peuvent varier de façon importante en fonction des méthodes comptables utilisées ou de divers facteurs non liés à l'exploitation tels que le coût d'origine.

Le BAIIA ajusté correspond au résultat d'exploitation, ajusté pour exclure l'amortissement et les pertes de valeur et ajusté en fonction de certains facteurs propres aux activités de la Société, tels que les variations des produits différés et des frais d'échange futurs. Le BAIIA ajusté tient aussi compte des distributions et des dividendes reçus ou à recevoir des placements mis en équivalence.

La variation des produits différés correspond à la différence entre la facturation brute et les produits des activités ordinaires constatés, y compris la constatation des désistements.

Les frais d'échange futurs correspondent à l'estimation par la direction du coût futur des primes au titre des unités de fidélisation vendues qui sont en cours et n'ont pas fait l'objet d'un désistement à la fin d'une période donnée. Les frais

RAPPORT DE GESTION

d'échange futurs sont réévalués à la fin de la période en fonction du coût unitaire moyen le plus récemment établi par unité de fidélisation échangée durant la période en question (coût des primes par rapport au nombre d'unités de fidélisation échangées) appliqué au nombre total d'unités de fidélisation en cours et n'ayant pas fait l'objet d'un désistement à la fin de la période. Par conséquent, les frais d'échange futurs et la variation des frais d'échange futurs doivent être calculés à la fin de la période et pour la période. La simple somme des variations séquentielles d'une période à l'autre pour aboutir à une variation cumulative pour une période donnée peut produire des résultats erronés selon la fluctuation du coût moyen des primes par unité de fidélisation échangée durant la période en question.

Pour un rapprochement du BAIIA ajusté avec les PCGR, se reporter à la rubrique [SOMMAIRE DES RÉSULTATS D'EXPLOITATION CONSOLIDÉS ET RAPPROCHEMENT DU BAIIA AJUSTÉ ET DES FLUX DE TRÉSORERIE DISPONIBLES](#) sous la rubrique *Résultats d'exploitation et résultats financiers*. Le BAIIA ajusté ne doit pas être utilisé comme mesure exclusive des flux de trésorerie, puisqu'il ne tient compte ni de la croissance du fonds de roulement, ni des dépenses en immobilisations, des remboursements de la dette et d'autres rentrées et sorties de fonds présentées dans les tableaux des flux de trésorerie.

RENDEMENT DU CAPITAL INVESTI

Le rendement du capital investi n'est pas une mesure conforme aux PCGR et il n'est pas comparable aux mesures similaires employées par d'autres émetteurs. La direction utilise le rendement du capital investi afin d'évaluer l'efficacité avec laquelle elle répartit son capital pour générer des rendements.

Le rendement du capital investi correspond au résultat d'exploitation ajusté après impôt exprimé en pourcentage du capital investi moyen. Le résultat d'exploitation ajusté après impôt correspond au BAIIA ajusté diminué de la charge d'amortissement, l'impôt étant calculé en fonction du taux d'imposition canadien prévu par la loi, sur une période de 12 mois. Une description du BAIIA ajusté et du rapprochement de celui-ci avec le résultat d'exploitation est présentée à la rubrique précédente. Le capital investi correspond à la somme du total des capitaux propres, de la marge des produits différés (qui correspond aux produits différés diminués du passif relatif aux frais d'échange futurs, l'impôt étant calculé en fonction du taux d'imposition canadien prévu par la loi), du cumul de l'amortissement des contrats avec des partenaires d'accumulation et des relations clients et de la dette nette (qui correspond à la dette à long terme, y compris la partie courante, diminuée de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, déduction faite de toute réserve au titre des échanges aux termes d'une exigence contractuelle incluse dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie), dont la moyenne est établie entre le solde d'ouverture et le solde de clôture sur une période de 12 mois.

Pour un rapprochement du rendement du capital investi avec les PCGR, se reporter à la rubrique [Rapprochement du rendement du capital investi et du résultat net ajusté](#).

RAPPORT DE GESTION

RÉSULTAT NET AJUSTÉ ET RÉSULTAT NET AJUSTÉ PAR ACTION ORDINAIRE

Le résultat net ajusté et le résultat net ajusté par action ordinaire ne sont pas des mesures conformes aux PCGR, ils ne sauraient se substituer au résultat net ou au résultat net par action ordinaire pour mesurer la rentabilité et ils ne sont pas comparables aux mesures similaires employées par d'autres émetteurs.

Le résultat net ajusté permet d'évaluer la rentabilité d'une manière cohérente avec le BAIIA ajusté. Il correspond au résultat net attribuable aux actionnaires de la Société, ajusté pour exclure l'amortissement des contrats avec des partenaires d'accumulation, des relations clients et de la technologie, la quote-part du résultat net des placements mis en équivalence et les pertes de valeur comptabilisées. Le résultat net ajusté tient compte de la variation des produits différés et de la variation des frais d'échange futurs, déduction faite de l'incidence de l'impôt sur le résultat et de la participation ne donnant pas le contrôle (le cas échéant) dans ces éléments à l'échelle de l'entité. Le résultat net ajusté tient aussi compte des distributions et des dividendes reçus ou à recevoir des placements mis en équivalence.

Le résultat net ajusté par action ordinaire permet d'évaluer la rentabilité par action ordinaire d'une manière cohérente avec le résultat net ajusté. Il correspond au résultat net ajusté diminué des dividendes déclarés sur les actions privilégiées, divisé par le nombre moyen pondéré de base et dilué d'actions ordinaires en circulation au cours de la période.

Pour un rapprochement du résultat net ajusté avec le résultat net attribuable aux actionnaires de la Société (PCGR), se reporter à la rubrique [Rapprochement du rendement du capital investi et du résultat net ajusté](#).

FLUX DE TRÉSORERIE DISPONIBLES ET FLUX DE TRÉSORERIE DISPONIBLES AVANT VERSEMENT DE DIVIDENDES

Les flux de trésorerie disponibles et les flux de trésorerie disponibles avant versement de dividendes sont des mesures non conformes aux PCGR et ne sont pas comparables aux mesures similaires utilisées par d'autres émetteurs. Ces mesures permettent d'établir une mesure cohérente et comparable des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation et elles sont utilisées comme indicateurs de la solidité et de la performance financières.

Les flux de trésorerie disponibles se définissent comme étant les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, comme ils sont comptabilisés selon les PCGR, déduction faite des ajustements pour tenir compte :

- a) du total des dépenses en immobilisations inscrit selon les PCGR;
- b) des dividendes versés.

Les flux de trésorerie disponibles avant versement de dividendes se définissent comme étant les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, comme ils sont comptabilisés selon les PCGR, déduction faite des dépenses en immobilisations inscrites selon les PCGR.

Les flux de trésorerie disponibles avant versement de dividendes par action ordinaire se définissent comme étant les flux de trésorerie disponibles avant versement de dividendes, déduction faite des dividendes versés sur les actions

RAPPORT DE GESTION

privilégiées et au titre des participations ne donnant pas le contrôle, divisés par le nombre moyen pondéré de base et dilué d'actions ordinaires en circulation au cours de la période.

Pour un rapprochement des flux de trésorerie disponibles et des flux de trésorerie disponibles avant versement de dividendes avec les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation (PCGR), se reporter à la rubrique [SOMMAIRE DES RÉSULTATS D'EXPLOITATION CONSOLIDÉS ET RAPPROCHEMENT DU BAIIAJUSTÉ ET DES FLUX DE TRÉSORERIE DISPONIBLES](#) sous la rubrique [Résultats d'exploitation et résultats financiers](#).

DEVICES CONSTANTES

Les taux de change représentent un facteur important dans la compréhension de comparaisons d'une période à l'autre. La présentation de divers indicateurs financiers en devises constantes ou après la conversion de devises, en supplément des indicateurs financiers réels, contribue à améliorer la capacité de compréhension des résultats d'exploitation et facilite l'évaluation du rendement par rapport aux périodes antérieures. Les informations en devises constantes comparent les résultats entre les périodes, comme si les taux de change n'avaient pas fluctué au cours de la période faisant l'objet de l'analyse. Pour obtenir les résultats en devises constantes, on recalcule les résultats de l'exercice en cours en utilisant les taux de change de la période correspondante de l'exercice précédent. Les résultats calculés en devises constantes devraient se rajouter, et en aucun cas se substituer, aux résultats présentés conformément aux PCGR. Par ailleurs, il se peut que les résultats calculés en devises constantes ne soient pas comparables aux mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. La Société utilise les devises constantes principalement pour ses activités à l'étranger (celles dont la monnaie fonctionnelle n'est pas le dollar canadien). Les secteurs Coalitions internationales et SFM exercent leurs activités en diverses monnaies étrangères. Au sein du secteur Siège social et autres, les activités de FCE aux États-Unis ont cours en dollars américains, et les activités liées à l'élaboration de produits à l'échelle mondiale sont exercées principalement en livres sterling.

MISE AU POINT STRATÉGIQUE

Au cours des trois derniers exercices, Aimia a simplifié et réorienté les activités considérablement et a fait croître le nombre de titulaires de cartes financières visés par ses contrats avec la Banque TD et la CIBC en vigueur jusqu'au début de 2024. Vu l'importance des partenariats de fidélisation coalisée, d'un modèle opérationnel fortement aligné et d'un bilan favorable sur lesquels appuyer l'activité, ces questions continuent d'être au cœur de notre stratégie au cours des deux ou trois prochains exercices.

- **Partenariats de fidélisation coalisée clés** : Les coalitions formées par Aimia sont au cœur d'une activité génératrice de trésorerie et nous continuons d'étudier les façons dont nos membres peuvent accumuler et échanger des primes. Le renouvellement prochain des contrats avec Air Canada et Sainsbury's représente une occasion de renouveler le modèle de coalition pour assurer des rendements acceptables à la fois pour Aimia et pour les partenaires piliers actuels et futurs.

Aimia et Air Canada ont entrepris des pourparlers et, eu égard à la teneur des pourparlers très récents, Aimia en vient à croire qu'Air Canada n'a pas l'intention actuellement de renouveler son partenariat avec

RAPPORT DE GESTION

Aéroplan à son expiration en juin 2020. L'entente existante avec Aimia et les engagements d'achat existants d'Air Canada envers Aimia demeurent en place jusqu'en juin 2020.

Aimia est fermement convaincue qu'un renouvellement du partenariat à long terme de la société serait la meilleure solution et l'option qui causerait le moins d'inconvénients aux clients des deux sociétés, surtout les grands voyageurs d'Air Canada. Bien qu'Aimia demeure prête à poursuivre les pourparlers avec Air Canada, la planification stratégique de la société avait déjà envisagé en parallèle d'autres possibilités après 2020 dans le but d'assurer aux membres du programme Aéroplan le maintien d'un accès à de bonnes solutions d'échange pour des primes aériennes à l'avenir. Vu l'état des pourparlers actuels, nous continuerons d'étudier activement ces solutions de rechange.

Les milles des membres demeureront au sein d'Aéroplan. Au cours des trois prochains exercices, Aéroplan continuera d'acheter des billets auprès d'Air Canada pour offrir des primes à ses 5 millions de membres.

Le contrat d'achat d'Aéroplan avec Air Canada garantit une certaine capacité à Aéroplan en échange d'un volume considérable et de la certitude d'achats de billets à l'avance, ce qui fait d'Aéroplan le plus gros client d'Air Canada et génère d'importants flux de trésorerie pour Air Canada.

- **Alignement de notre modèle opérationnel** : Aimia se dote de la souplesse voulue dans son modèle opérationnel et son rythme d'exploitation annualisé dans le but d'atténuer les changements importants pouvant survenir en ce qui concerne les contrats et de faciliter la transition grâce à l'accélération des économies de coûts qui devaient initialement être amorcées en 2018 et en 2019. La priorité demeurera accordée à la protection de la solidité, de la durabilité et de la croissance de nos coalitions.

Conformément à son désir de maximiser les rendements pour les actionnaires, la société examine aussi les unités opérationnelles et les investissements en fonction de leur contribution au rendement du capital investi à moyen terme et cet examen pourrait conduire à de nouvelles ventes d'actifs.

- **Profil des échéances en matière de financement** : La société prévoit reporter l'échéance de ses financements jusqu'en 2020 en tirant 200 M\$ sur sa facilité de crédit renouvelable de 300 M\$. Le produit sera affecté au remboursement de billets garantis de premier rang de 200 M\$ avant leur échéance de janvier 2018.

RAPPORT DE GESTION

RÉSULTATS D'EXPLOITATION ET RÉSULTATS FINANCIERS

Certaines des données financières d'Airbus qui suivent sont tirées des états financiers consolidés intermédiaires résumés des trimestres terminés les 31 mars 2017 et 2016 et des notes y afférentes, avec lesquelles ces données doivent être lues.

Les activités du programme Aéroplan, qui sont présentées dans le secteur Coalitions des Amériques, sont généralement saisonnières, le volume d'échanges étant plus élevé pendant le premier semestre de l'exercice et l'accumulation étant plus grande au deuxième semestre. Le programme Nectar, qui est présenté dans le secteur Coalitions internationales, est caractérisé par un volume d'échanges plus élevé pendant le dernier trimestre de l'exercice en raison de la période des Fêtes. Les services liés aux distributions de primes relatifs aux solutions de fidélisation connaissent une variation saisonnière analogue au dernier trimestre de l'exercice, en raison également de la période des Fêtes, mais cette variation n'a pas d'effet significatif sur les activités consolidées, l'importance relative des activités étant moindre que celle du programme Aéroplan et du programme Nectar.

RAPPORT DE GESTION

SOMMAIRE DES RÉSULTATS D'EXPLOITATION CONSOLIDÉS ET RAPPROCHEMENT DU BAIIA AJUSTÉ ET DES FLUX DE TRÉSORERIE DISPONIBLES

	Trimestres terminés les 31 mars		Variation %
(en millions de dollars canadiens, sauf l'information sur les actions et les données par action)	2017	2016	T1
Facturation brute au titre de la vente des unités de fidélisation	397,9	425,2	(6,4)
Facturation brute au titre des services de fidélisation et autres	127,3	147,8	(13,9)
Total de la facturation brute	525,2	573,0	(8,3)
Total des produits des activités ordinaires	524,8	570,1	(7,9)
Coût des primes et coûts directs	(331,4)	(369,5)	(10,3)
Marge brute avant amortissement ^{a)}	193,4	200,6	(3,6)
<i>Marge brute en pourcentage du total des produits des activités ordinaires</i>	<i>36,9 %</i>	<i>35,2 %</i>	<i>1,7 pp</i>
Amortissement	(11,4)	(12,9)	(11,6)
Amortissement des contrats avec des partenaires d'accumulation, des relations clients et de la technologie	(25,8)	(32,8)	(21,3)
Marge brute	156,2	154,9	0,8
Charges d'exploitation	(150,7)	(163,8)	(8,0)
Résultat d'exploitation	5,5	(8,9)	**
Amortissement	11,4	12,9	(11,6)
Amortissement des contrats avec des partenaires d'accumulation, des relations clients et de la technologie	25,8	32,8	(21,3)
Résultat d'exploitation excluant amortissements et pertes de valeur ^{c)}	42,7	36,8	16,0
Ajustements :			
Variation des produits différés			
Facturation brute	525,2	573,0	
Total des produits des activités ordinaires	(524,8)	(570,1)	
Variation des frais d'échange futurs ^{b)}	8,4	3,7	
Distributions de placements mis en équivalence	7,3	5,3	
Total partiel des ajustements	16,1	11,9	
BAIIA ajusté ^{c)}	58,8	48,7	20,7
<i>BAIIA ajusté en pourcentage de la facturation brute</i>	<i>11,2 %</i>	<i>8,5 %</i>	<i>2,7 pp</i>
Rendement du capital investi ^{c)e)}	6,3 %	6,5 % ^{f)}	(0,2) pp
Résultat net attribuable aux actionnaires de la Société	9,6	(14,8)	
Nombre moyen pondéré d'actions	152 294 611	152 737 987	
Résultat par action ordinaire ^{d)}	0,04	(0,12)	
Résultat net ajusté ^{c)e)}	37,7	23,9	57,7
Résultat net ajusté par action ordinaire ^{c)d)}	0,22	0,13	
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	(11,7)	0,6	
Dépenses en immobilisations	(12,1)	(19,5)	
Flux de trésorerie disponibles avant versement de dividendes ^{c)}	(23,8)	(18,9)	(25,9)
Flux de trésorerie disponibles avant versement de dividendes par action ordinaire ^{c)d)}	(0,18)	(0,15)	
Dividendes payés aux actionnaires de la Société	(34,7)	(33,2)	
Flux de trésorerie disponibles ^{c)}	(58,5)	(52,1)	(12,3)
Total de l'actif	4 393,3	4 964,0	
Total du passif non courant	2 126,5	2 301,1	

RAPPORT DE GESTION

- a) Compte non tenu de l'amortissement ainsi que de l'amortissement des contrats avec des partenaires d'accumulation, des relations clients et de la technologie.
- b) Le coût unitaire issu de ce calcul s'applique rétroactivement à toutes les périodes antérieures, donnant lieu à une réévaluation du passif au titre des frais d'échange futurs en fonction du dernier coût moyen unitaire disponible.
- c) Mesure hors PCGR. Se reporter à la rubrique *Indicateurs de rendement (y compris certaines mesures financières hors PCGR)*.
- d) Le résultat par action ordinaire, le résultat net ajusté par action ordinaire et les flux de trésorerie disponibles avant versement de dividendes par action ordinaire sont calculés déduction faite des dividendes sur les actions privilégiées.
- e) Pour un rapprochement du rendement du capital investi et du résultat net ajusté avec les PCGR, se reporter à la rubrique *Rapprochement du rendement du capital investi et du résultat net ajusté*.
- f) Le rendement du capital investi pour la période de 12 mois terminée le 31 mars 2016 inclut l'incidence favorable de 33,6 M\$, déduction faite d'une charge d'impôt sur le résultat de 12,1 M\$, découlant de la réduction de la provision au titre de la migration des cartes qui a eu lieu au cours du trimestre terminé le 30 juin 2015.

** Information non significative.

RAPPORT DE GESTION

COMPARAISON DES TRIMESTRES TERMINÉS LES 31 MARS 2017 ET 2016

RÉSULTATS D'EXPLOITATION CONSOLIDÉS

	Trimestres terminés les 31 mars		Variation		Variation en devises constantes ^{c/d)}	
	2017	2016	\$	%	\$	%
<i>(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)</i>						
Facturation brute au titre de la vente des unités de fidélisation	397,9	425,2	(27,3)	(6,4)	(9,3)	(2,2)
Facturation brute au titre des services de fidélisation et autres	127,3	147,8	(20,5)	(13,9)	(15,1)	(10,2)
Total de la facturation brute	525,2 ^{b)}	573,0 ^{b)}	(47,8)	(8,3)	(24,4)	(4,3)
Produits au titre des unités de fidélisation	399,6	421,6	(22,0)	(5,2)	(6,9)	(1,6)
Produits au titre des services de fidélisation et autres	125,2	148,5	(23,3)	(15,7)	(17,9)	(12,1)
Total des produits des activités ordinaires	524,8	570,1	(45,3)	(7,9)	(24,8)	(4,4)
Coût des primes et coûts directs	331,4	369,5	(38,1)	(10,3)	(25,4)	(6,9)
Marge brute avant amortissement	193,4	200,6	(7,2)	(3,6)	0,6	0,3
<i>Marge brute en pourcentage du total des produits des activités ordinaires</i>	<i>36,9 %</i>	<i>35,2 %</i>	<i>**</i>	<i>1,7 pp</i>	<i>**</i>	<i>1,7 pp</i>
Amortissement ^{a)}	37,2	45,7	(8,5)	(18,6)	(7,7)	(16,8)
Marge brute	156,2	154,9	1,3	0,8	8,3	5,4
Charges d'exploitation avant rémunération fondée sur des actions	146,5	161,7	(15,2)	(9,4)	(9,1)	(5,6)
Rémunération fondée sur des actions	4,2	2,1	2,1	**	2,1	**
Total des charges d'exploitation	150,7	163,8	(13,1)	(8,0)	(7,0)	(4,3)
Résultat d'exploitation	5,5	(8,9)	14,4	**	15,3	**
BAIIA ajusté ^{c)}	58,8	48,7	10,1	20,7	12,7	26,1
<i>BAIIA ajusté en pourcentage du total de la facturation brute</i>	<i>11,2 %</i>	<i>8,5 %</i>	<i>**</i>	<i>2,7 pp</i>	<i>**</i>	<i>2,7 pp</i>
Inclus dans le BAIIA ajusté :						
Variation des frais d'échange futurs	8,4	3,7	4,7	**	**	**
Distributions de placements mis en équivalence	7,3	5,3	2,0	37,7	**	**
Résultat net ajusté ^{c)}	37,7	23,9	13,8	57,7	**	**
Flux de trésorerie disponibles avant versement de dividendes ^{c)}	(23,8)	(18,9)	(4,9)	(25,9)	**	**
Flux de trésorerie disponibles ^{c)}	(58,5)	(52,1)	(6,4)	(12,3)	**	**
Rendement du capital investi ^{c)}	6,3 %	6,5 % e)	**	(0,2) pp	**	**

Se reporter à la rubrique [Notes afférentes aux tableaux financiers](#), qui débute à la page 58, pour obtenir des précisions sur les données du tableau ci-dessus.

Suit une analyse des résultats d'exploitation consolidés d'Aimia. Pour une analyse approfondie des résultats d'exploitation par secteur, se reporter à la rubrique [Résultats d'exploitation par secteur](#).

La **facturation brute** du trimestre terminé le 31 mars 2017 s'est chiffrée à 525,2 M\$, en baisse de 47,8 M\$, ou de 8,3 %. En devises constantes, la facturation brute a diminué de 24,4 M\$, ou de 4,3 %, en raison d'un recul de 15,1 M\$ de la facturation brute au titre des services de fidélisation et autres attribuable en partie à la cession des activités liées aux services d'amélioration réalisée en juillet 2016 et à la diminution du volume de distribution de primes, y compris l'incidence de l'impartition de l'échange de cartes-cadeaux du secteur Coalitions des Amériques

RAPPORT DE GESTION

qui a entraîné la comptabilisation du montant net des produits des activités ordinaires, en partie contrebalancées par une augmentation de la facturation brute au titre des plateformes de fidélisation et des services connexes. L'écart est également attribuable à une diminution de 9,3 M\$ de la facturation brute au titre de la vente des unités de fidélisation qui a découlé essentiellement du calendrier des campagnes promotionnelles et de l'arrêt des activités d'un partenaire du secteur de la vente au détail du programme Nectar, ce qui a entraîné une baisse de 23,0 M\$, en partie contrebalancés par une amélioration de 15,4 M\$ enregistrée par le programme Aéroplan en raison principalement d'une hausse des volumes d'achat du principal partenaire financier et de l'accroissement de la capacité du principal partenaire du secteur du transport aérien.

La capacité d'Aimia de rapporter une facturation brute est fonction du comportement sous-jacent de la clientèle respective des partenaires d'accumulation et de ses habitudes de consommation ainsi que de la clientèle des services de fidélisation et des services d'analytique et de connaissances, dont les habitudes sont, à leur tour, tributaires de la conjoncture économique des pays où opèrent les programmes de fidélisation et où les services sont rendus.

Le **total des produits des activités ordinaires** dégagés pour le trimestre terminé le 31 mars 2017 s'est chiffré à 524,8 M\$, soit une baisse de 45,3 M\$, ou de 7,9 %. En devises constantes, le total des produits des activités ordinaires a diminué de 24,8 M\$, ou de 4,4 %, ce qui s'explique principalement par une réduction de 17,9 M\$ des produits des activités ordinaires au titre des services de fidélisation et autres attribuable principalement à la cession des activités liées aux services d'amélioration réalisée en juillet 2016 et à la diminution du volume de distribution de primes, y compris l'incidence de l'impartition de l'échange de cartes-cadeaux du secteur Coalitions des Amériques qui a entraîné la comptabilisation du montant net des produits des activités ordinaires, en partie contrebalancées par une hausse des produits tirés des plateformes de fidélisation et des services connexes. L'écart résulte également d'une diminution de 6,9 M\$ des produits des activités ordinaires au titre des unités de fidélisation qui a découlé d'une baisse de 22,7 M\$ affichée par le secteur Coalitions internationales attribuable surtout à une diminution du volume d'échanges dans le cadre du programme Nectar, en partie contrebalancée par une hausse de 15,8 M\$ affichée par le programme Aéroplan grâce à une augmentation du volume d'échanges et par un accroissement du prix de vente moyen cumulatif par mille Aéroplan.

En raison du grand volume d'unités de fidélisation émises et échangées, une simple fluctuation, si faible soit-elle, du prix de vente d'une unité de fidélisation a de profondes répercussions sur les résultats. Sur une base consolidée, une variation de 1 % du prix de vente moyen d'une unité de fidélisation aurait donné lieu à une fluctuation des produits des activités ordinaires et du résultat avant impôt sur le résultat de 4,0 M\$ pour le trimestre terminé le 31 mars 2017.

Le **coût des primes et les coûts directs** se sont chiffrés à 331,4 M\$ pour le trimestre terminé le 31 mars 2017, soit une baisse de 38,1 M\$, ou de 10,3 %. En devises constantes, le coût des primes et les coûts directs ont diminué de 25,4 M\$, ou de 6,9 %, en raison essentiellement d'une baisse du volume d'échanges dans le cadre du programme Nectar, de l'incidence de la cession des activités liées aux services d'amélioration et d'une diminution du volume de distribution de primes, y compris l'incidence de l'impartition de l'échange de cartes-cadeaux du secteur Coalitions des Amériques qui a entraîné la comptabilisation du montant net des produits des activités ordinaires, en partie contrebalancées par une augmentation du volume d'échanges dans le cadre du programme Aéroplan et par une augmentation des coûts liés à la vente de plateformes et des services connexes.

RAPPORT DE GESTION

En raison du grand volume d'unités de fidélisation émises et échangées, une simple fluctuation, si faible soit-elle, du coût moyen des primes par unité de fidélisation a de profondes répercussions sur les résultats. Sur une base consolidée, une variation de 1 % du coût moyen des primes par unité de fidélisation aurait donné lieu à une fluctuation du coût des ventes et du résultat avant impôt sur le résultat de 2,9 M\$ pour le trimestre terminé le 31 mars 2017.

La **marge brute avant amortissement** a représenté 36,9 % du total des produits des activités ordinaires pour le trimestre terminé le 31 mars 2017, ce qui représente une hausse de 1,7 point de pourcentage, à la fois sur la base du montant présenté et en devises constantes, comparativement à 2016, conséquence directe des facteurs susmentionnés.

Les **charges d'exploitation** se sont élevées à 150,7 M\$ pour le trimestre terminé le 31 mars 2017, en baisse de 13,1 M\$, ou de 8,0 %. En devises constantes, les charges d'exploitation ont diminué de 7,0 M\$, ou de 4,3 %, ce qui s'explique surtout par les efficacités opérationnelles, par la baisse des indemnités de départ et des dépenses liées aux technologies de l'information dans le secteur Coalitions des Amériques, ainsi que par la diminution des activités de marketing numérique et les cessions d'entreprises dans le secteur Coalitions internationales, partiellement contrebalancées par une augmentation des dépenses liées aux technologies de l'information et aux activités connexes attribuable à la mise en œuvre d'ententes d'impartition relatives aux technologies et aux ventes basées sur des plateformes dans le secteur SFM, par une hausse des frais de marketing et de promotion dans le secteur Coalitions des Amériques et par une augmentation de la charge de rémunération fondée sur des actions.

La **charge d'amortissement**, y compris la charge d'amortissement des contrats avec des partenaires d'accumulation, des relations clients et de la technologie, s'est établie à 37,2 M\$ pour le trimestre terminé le 31 mars 2017, ce qui représente une diminution de 8,5 M\$, ou de 18,6 %. En devises constantes, la charge d'amortissement, y compris la charge d'amortissement des contrats avec des partenaires d'accumulation, des relations clients et de la technologie, a diminué de 7,7 M\$, ou de 16,8 %, en raison principalement de la perte de valeur d'actifs liés au groupe d'UGT du secteur SFM et d'actifs liés à l'élaboration de produits à l'échelle mondiale au quatrième trimestre de 2016, de la cession des activités liées aux services d'amélioration réalisée à la fin de juillet 2016 et de l'augmentation de la durée estimative du contrat des partenaires d'accumulation d'AMEX au cours du quatrième trimestre de 2016, lesquelles ont entraîné une diminution des actifs et une baisse de la charge d'amortissement pour la période écoulée. La décision qu'a prise la direction, au quatrième trimestre de 2016, de céder les activités de FCE aux États-Unis a également contribué à la diminution, puisque les actifs non courants liés à ces activités ne sont plus amortis.

Le **résultat d'exploitation** s'est établi à 5,5 M\$ pour le trimestre terminé le 31 mars 2017, soit une amélioration de 14,4 M\$. En devises constantes, le résultat d'exploitation s'est amélioré de 15,3 M\$, conséquence directe des facteurs susmentionnés.

RAPPORT DE GESTION

Les **charges financières nettes** du trimestre terminé le 31 mars 2017 sont composées des charges d'intérêts sur la dette à long terme de 6,1 M\$, lesquelles ont diminué considérablement en raison du rachat anticipé de billets garantis de premier rang, série 3, au quatrième trimestre de 2016, et d'autres charges financières nettes de 1,4 M\$, en partie contrebalancées par des produits d'intérêts de 2,9 M\$ gagnés sur la trésorerie, les équivalents de trésorerie, les placements à court terme en dépôt, les placements à long terme en obligations et les billets convertibles.

Le **résultat net** des trimestres terminés les 31 mars 2017 et 2016 tient compte de l'effet de la charge d'impôt sur le résultat exigible, soit respectivement 3,0 M\$ et 1,8 M\$, et (de la charge) du recouvrement d'impôt sur le résultat différé de (1,4) M\$ et de 3,8 M\$, respectivement. Le résultat net des trimestres terminés les 31 mars 2017 et 2016 tient également compte de la quote-part du résultat net des placements mis en équivalence, soit respectivement 13,1 M\$ et 5,6 M\$.

Les impôts sur le résultat exigibles sont essentiellement attribuables à nos activités au Canada et à l'étranger. Comme c'était le cas pour l'exercice précédent, les recouvrements d'impôt sur le résultat différé qui ont trait à notre structure fiscale internationale et à nos établissements à l'étranger n'ont pas tous été comptabilisés. Par conséquent, la charge d'impôt différé de la période écoulée, qui est essentiellement attribuable à nos activités au Canada, n'a pas été diminuée par les recouvrements d'impôt différé de nos établissements à l'étranger, ce qui donne lieu à un taux d'impôt effectif distordu qui n'est pas pertinent aux fins d'information et de comparaison.

Le **BAIIA ajusté** s'est établi à 58,8 M\$ pour le trimestre terminé le 31 mars 2017, soit une hausse de 10,1 M\$, ou de 20,7 %. En devises constantes, le BAIIA ajusté a augmenté de 12,7 M\$, ou de 26,1 %, ce qui s'explique essentiellement par la diminution des charges d'exploitation, par l'augmentation de l'apport du programme Aéroplan et par la hausse des distributions de placements mis en équivalence attribuable en partie au calendrier s'y rapportant, en partie contrebalancées par l'incidence de la vente des activités liées aux services d'amélioration et de la diminution de l'apport des programmes de fidélisation du secteur Coalitions internationales ainsi que par l'incidence de la signature d'un contrat avec un nouveau client d'ISS au cours de l'exercice précédent.

Le **résultat net ajusté** s'est établi à 37,7 M\$, ou à 7,2 % (en pourcentage de la facturation brute), pour le trimestre terminé le 31 mars 2017. Le résultat net ajusté du trimestre terminé le 31 mars 2016 s'était chiffré à 23,9 M\$, ou à 4,2 % (en pourcentage de la facturation brute). L'incidence sur le taux d'impôt effectif est expliquée sous la rubrique **Résultat net**.

Les **flux de trésorerie disponibles** du trimestre terminé le 31 mars 2017 se sont élevés à (58,5) M\$, contre (52,1) M\$ pour le trimestre terminé le 31 mars 2016. L'écart défavorable de 6,4 M\$ résulte surtout des facteurs suivants :

- une diminution de 12,3 M\$ de la trésorerie provenant des activités d'exploitation, qui s'explique surtout par une variation défavorable de 25,8 M\$ des fluctuations des actifs d'exploitation nets et par une diminution de 47,8 M\$ de la facturation brute, partiellement contrebalancées par une baisse de 38,1 M\$ du coût des primes et des coûts directs, par une diminution de 15,2 M\$ des charges d'exploitation avant rémunération fondée sur des actions, par une baisse de 6,2 M\$ des intérêts nets payés attribuable au rachat anticipé des

RAPPORT DE GESTION

billets garantis de premier rang, série 3, au quatrième trimestre de 2016 et par une hausse de 2,0 M\$ des distributions des placements mis en équivalence;

- une diminution de 7,4 M\$ des dépenses en immobilisations, qui s'explique surtout par une baisse des dépenses en immobilisations relatives aux activités liées à l'élaboration de produits à l'échelle mondiale dans les secteurs Siège social et SFM attribuable en partie à des coûts qui étaient précédemment inscrits à l'actif et qui sont maintenant comptabilisés en charges;
- une augmentation de 1,5 M\$ des dividendes versés sur les actions ordinaires attribuable à la hausse du taux de dividende trimestriel par action ordinaire au cours du deuxième trimestre de 2016.

Le *rendement du capital investi* s'est établi à 6,3 % pour la période de 12 mois terminée le 31 mars 2017, en comparaison de 6,5 % pour la période de 12 mois terminée le 31 mars 2016, soit une baisse de 0,2 point de pourcentage. Exclusion faite de l'incidence favorable de l'ajustement de 33,6 M\$, déduction faite d'une charge d'impôt sur le résultat de 12,1 M\$, apporté à la provision au titre de la migration des cartes au cours de la période comparative, le rendement du capital investi s'est amélioré de 1,3 point de pourcentage, en raison surtout d'une amélioration du résultat d'exploitation ajusté après impôt qui a découlé de l'augmentation de l'apport du programme Aéroplan et de la diminution des charges d'exploitation à l'échelle mondiale, partiellement contrebalancées par l'apport moindre des programmes de fidélisation dans le secteur Coalitions internationales, par la diminution des distributions des placements mis en équivalence à l'échelle mondiale et par l'incidence de la vente des activités liées aux services d'amélioration. La réduction du capital investi moyen a également eu un effet favorable sur l'écart, en raison surtout de l'incidence du programme de rachat d'actions de la Société en 2015 et au début de 2016 ainsi que des pertes de valeur comptabilisées au cours des quatrième trimestres de 2016 et en 2015.

Le *BALIA ajusté*, le *résultat net ajusté*, les *flux de trésorerie disponibles* et le *rendement du capital investi* ne sont pas des mesures conformes aux PCGR. Se reporter à la rubrique *INDICATEURS DE RENDEMENT (Y COMPRIS CERTAINES MESURES FINANCIÈRES HORS PCGR)* pour un complément d'information.

RAPPORT DE GESTION

RÉSULTATS D'EXPLOITATION PAR SECTEUR

Cette section présente une analyse des résultats d'exploitation de chacun des secteurs.

COALITIONS DES AMÉRIQUES

	Trimestres terminés les 31 mars		Variation	
	2017	2016	\$	%
<i>(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)</i>				
Facturation brute au titre de la vente des unités de fidélisation	299,6	284,2	15,4	5,4
Facturation brute au titre des services de fidélisation et autres	20,0	25,2	(5,2)	(20,6)
Total de la facturation brute	319,6	309,4	10,2	3,3
Produits au titre des unités de fidélisation	315,3	299,5	15,8	5,3
Produits au titre des services de fidélisation et autres	19,9	25,4	(5,5)	(21,7)
Total des produits des activités ordinaires	335,2	324,9	10,3	3,2
Coût des primes et coûts directs	226,9	225,1	1,8	0,8
Marge brute avant amortissement	108,3	99,8	8,5	8,5
<i>Marge brute en pourcentage du total des produits des activités ordinaires</i>	<i>32,3 %</i>	<i>30,7 %</i>	<i>**</i>	<i>1,6 pp</i>
Amortissement ^{a)}	30,8	33,2	(2,4)	(7,2)
Marge brute	77,5	66,6	10,9	16,4
Total des charges d'exploitation	48,1	55,0	(6,9)	(12,5)
Résultat d'exploitation	29,4	11,6	17,8	**
BAIIA ajusté ^{b)}	63,0	50,0	13,0	26,0
<i>BAIIA ajusté en pourcentage du total de la facturation brute</i>	<i>19,7 %</i>	<i>16,2 %</i>	<i>**</i>	<i>3,5 pp</i>
Inclus dans le BAIIA ajusté :				
Variation des frais d'échange futurs	18,4	20,7	(2,3)	(11,1)
Paramètres d'exploitation (variation d'un exercice à l'autre) :				
Accumulation – Aéroplan	5,4 %	(0,1) %	**	**
Échanges – Aéroplan	3,9 %	(3,6) %	**	**
Total des primes émises – Aéroplan	(0,4) %	(3,8) %	**	**
Total des primes-voyages émises – Aéroplan	6,1 %	(5,5) %	**	**

Se reporter à la rubrique [Notes afférentes aux tableaux financiers](#), qui débute à la page 58, pour obtenir des précisions sur les données du tableau ci-dessus.

La **facturation brute** du trimestre terminé le 31 mars 2017 s'est chiffrée à 319,6 M\$, soit une hausse de 10,2 M\$, ou de 3,3 %.

Les divers postes de facturation brute ont évolué de la façon suivante :

La **facturation brute au titre de la vente des unités de fidélisation** s'est élevée à 299,6 M\$ pour le trimestre terminé le 31 mars 2017, en hausse de 15,4 M\$, ou de 5,4 %, en raison surtout d'une amélioration de 11,4 M\$ affichée par le secteur financier grâce principalement au solide rendement du principal partenaire financier du programme qui a découlé d'une hausse des volumes d'achat attribuable à l'augmentation du nombre de cartes actives. La hausse est également attribuable à une amélioration de 4,7 M\$ affichée par le secteur du transport aérien en raison de l'accroissement de la capacité, en partie contrebalancée par une baisse enregistrée par le secteur du commerce de détail par suite de la diminution des activités promotionnelles.

RAPPORT DE GESTION

Accumulation – Le nombre de milles Aéroplan émis au cours du trimestre terminé le 31 mars 2017 a augmenté de 5,4 % par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison essentiellement des facteurs décrits ci-dessus.

La **facturation brute au titre des services de fidélisation et autres** a totalisé 20,0 M\$ pour le trimestre terminé le 31 mars 2017, en baisse de 5,2 M\$, ou de 20,6 %, en raison principalement de la diminution de la facturation liée à la distribution de primes, y compris l'incidence, de l'ordre de 4,9 M\$, de l'impartition de l'échange de cartes-cadeaux qui a entraîné la comptabilisation du montant net des produits des activités ordinaires.

Échanges – Le total des milles échangés aux termes du programme Aéroplan pour le trimestre terminé le 31 mars 2017 a progressé de 3,9 %. Le nombre total de primes émises a diminué de 0,4 % et le nombre total de primes-voyages émises a augmenté de 6,1 % par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent.

Le **total des produits des activités ordinaires** s'est chiffré à 335,2 M\$ pour le trimestre terminé le 31 mars 2017, soit une hausse de 10,3 M\$, ou de 3,2 %, qui s'explique principalement par ce qui suit :

- une augmentation de 15,8 M\$ des produits des activités ordinaires au titre des unités de fidélisation découlant principalement d'une hausse du volume d'échanges et d'un accroissement du prix de vente moyen cumulatif par mille Aéroplan; facteur en partie contrebalancé par
- une diminution de 5,5 M\$ des produits des activités ordinaires au titre des services de fidélisation et autres découlant essentiellement de la baisse des produits des activités ordinaires liés à la distribution de primes, y compris l'incidence, de l'ordre de 4,9 M\$, de l'impartition de l'échange de cartes-cadeaux qui a entraîné la comptabilisation du montant net des produits des activités ordinaires.

Le **coût des primes et les coûts directs** se sont chiffrés à 226,9 M\$ pour le trimestre terminé le 31 mars 2017, soit une augmentation de 1,8 M\$, ou de 0,8 %, attribuable principalement aux facteurs suivants :

- une augmentation de 8,5 M\$ liée au volume de milles échangés dans le cadre du programme Aéroplan; facteur en partie contrebalancé par
- une baisse de 5,1 M\$ des coûts directs des services de fidélisation attribuable surtout à l'incidence, de l'ordre de 4,9 M\$, de l'impartition de l'échange de cartes-cadeaux;
- une baisse de 1,6 M\$ du coût d'échange par mille Aéroplan échangé attribuable surtout à un cours de change favorable.

La **marge brute avant amortissement** a représenté 32,3 % du total des produits des activités ordinaires pour le trimestre terminé le 31 mars 2017, en hausse de 1,6 point de pourcentage par rapport à la période correspondante de 2016, conséquence directe des facteurs décrits ci-dessus.

Les **charges d'exploitation** se sont chiffrées à 48,1 M\$ pour le trimestre terminé le 31 mars 2017, soit une baisse de 6,9 M\$, ou de 12,5 %, attribuable essentiellement aux efficacités opérationnelles, à la baisse des indemnités de départ et à la diminution des charges liées aux technologies de l'information, en partie contrebalancées par une hausse des frais de marketing et de promotion attribuable en partie au calendrier.

RAPPORT DE GESTION

La **charge d'amortissement**, y compris la charge d'amortissement des contrats avec des partenaires d'accumulation, des relations clients et de la technologie, s'est établie à 30,8 M\$ pour le trimestre terminé le 31 mars 2017, ce qui représente une diminution de 2,4 M\$, ou de 7,2 %, attribuable essentiellement à la révision de la durée estimative du contrat des partenaires d'accumulation d'AMEX au cours du quatrième trimestre de 2016, laquelle a entraîné une baisse de la charge d'amortissement pour la période écoulée.

Le **résultat d'exploitation** s'est chiffré à 29,4 M\$ pour le trimestre terminé le 31 mars 2017, soit une amélioration de 17,8 M\$, conséquence directe des facteurs susmentionnés.

Le **BAIIA ajusté** s'est établi à 63,0 M\$ pour le trimestre terminé le 31 mars 2017, soit une amélioration de 13,0 M\$, ou de 26,0 %, attribuable essentiellement à l'accroissement de l'apport du programme Aéroplan découlant principalement de l'augmentation de la facturation brute au titre des unités de fidélisation et d'une baisse du coût par mille Aéroplan échangé, ainsi qu'à la diminution des charges d'exploitation dans l'ensemble de la division.

Le **BAIIA ajusté** n'est pas une mesure conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique **INDICATEURS DE RENDEMENT (Y COMPRIS CERTAINES MESURES FINANCIÈRES HORS PCGR)** pour un complément d'information.

RAPPORT DE GESTION

COALITIONS INTERNATIONALES

	Trimestres terminés les 31 mars		Variation		Variation en devises constantes ^{b/c)}	
	2017	2016	\$	%	\$	%
<i>(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)</i>						
Facturation brute au titre de la vente des unités de fidélisation	98,3	141,0	(42,7)	(30,3)	(24,7)	(17,5)
Facturation brute au titre des services de fidélisation et autres	23,3	25,8	(2,5)	(9,7)	0,6	2,3
Total de la facturation brute	121,6	166,8	(45,2)	(27,1)	(24,1)	(14,4)
Produits au titre des unités de fidélisation	84,3	122,1	(37,8)	(31,0)	(22,7)	(18,6)
Produits au titre des services de fidélisation et autres	23,1	25,6	(2,5)	(9,8)	0,6	2,3
Produits intersociétés	0,1	0,1	—	—	—	—
Total des produits des activités ordinaires	107,5	147,8	(40,3)	(27,3)	(22,1)	(15,0)
Coût des primes et coûts directs	70,6	98,0	(27,4)	(28,0)	(14,9)	(15,2)
Marge brute avant amortissement	36,9	49,8	(12,9)	(25,9)	(7,2)	(14,5)
<i>Marge brute en pourcentage du total des produits des activités ordinaires</i>	34,3 %	33,7 %	**	0,6 pp	**	0,2 pp
Amortissement ^{a)}	4,4	4,2	0,2	4,8	1,0	23,8
Marge brute	32,5	45,6	(13,1)	(28,7)	(8,2)	(18,0)
Total des charges d'exploitation	26,4	35,6	(9,2)	(25,8)	(4,8)	(13,5)
Résultat d'exploitation	6,1	10,0	(3,9)	(39,0)	(3,4)	(34,0)
BAIIA ajusté ^{b)}	17,4	17,0	0,4	2,4	2,6	15,3
<i>BAIIA ajusté en pourcentage du total de la facturation brute</i>	14,3 %	10,2 %	**	4,1 pp	**	3,5 pp
Inclus dans le BAIIA ajusté :						
Variation des frais d'échange futurs	(10,0)	(17,0)	7,0	41,2	**	**
Distributions de placements mis en équivalence	2,8	0,8	2,0	**	**	**
Paramètres d'exploitation (variation d'un exercice à l'autre) :						
Accumulation – Nectar	(20,4) %	(11,5) %	**	**	**	**
Accumulation – Air Miles Moyen-Orient	(7,7) %	(1,8) %	**	**	**	**
Accumulation – Nectar Italia	**	(98,2) %	**	**	**	**
Échanges – Nectar	(18,2) %	(15,2) %	**	**	**	**
Échanges – Air Miles Moyen-Orient	(11,0) %	1,5 %	**	**	**	**
Échanges – Nectar Italia	**	(98,9) %	**	**	**	**

Se reporter à la rubrique [Notes afférentes aux tableaux financiers](#), qui débute à la page 58, pour obtenir des précisions sur les données du tableau ci-dessus.

La **facturation brute** du trimestre terminé le 31 mars 2017 s'est élevée à 121,6 M\$, soit une baisse de 45,2 M\$, ou de 27,1 %. En devises constantes, la facturation brute a diminué de 24,1 M\$, ou de 14,4 %.

Les divers postes de facturation brute ont évolué de la façon suivante :

La **facturation brute au titre de la vente des unités de fidélisation** s'est élevée à 98,3 M\$ pour le trimestre terminé le 31 mars 2017, ce qui représente une baisse de 42,7 M\$, ou de 30,3 %. En devises constantes, la facturation brute au titre de la vente des unités de fidélisation a diminué de 24,7 M\$, ou de 17,5 %, ce qui s'explique principalement par une baisse de 23,0 M\$ affichée par le programme Nectar en raison du calendrier des campagnes promotionnelles du principal partenaire d'épicerie du programme, qui ont été plus intenses au quatrième trimestre

RAPPORT DE GESTION

de 2016, et par le retrait d'un partenaire du secteur de la vente au détail. Le recul de la facturation brute au titre des unités de fidélisation découle également d'une diminution de 1,4 M\$ affichée par le programme Air Miles Moyen-Orient.

Accumulation – Le nombre de points Nectar émis au cours du trimestre terminé le 31 mars 2017 a diminué de 20,4 % en raison des facteurs décrits ci-dessus.

Le nombre d'unités de fidélisation émises au titre du programme Air Miles Moyen-Orient au cours du trimestre terminé le 31 mars 2017 a diminué de 7,7 % en raison surtout d'une baisse des milles promotionnels.

La **facturation brute au titre des services de fidélisation et autres** a totalisé 23,3 M\$ pour le trimestre terminé le 31 mars 2017, soit une baisse de 2,5 M\$, ou de 9,7 %. En devises constantes, la facturation brute au titre des services de fidélisation et autres a augmenté de 0,6 M\$, ou de 2,3 %, en raison essentiellement d'une hausse affichée par les services connexes liés au programme Nectar en raison principalement d'une modification, au cours de l'exercice précédent, des modalités contractuelles conclues avec le principal partenaire du secteur de l'énergie du programme, en partie contrebalancée par l'incidence de la signature d'un contrat avec un nouveau client d'ISS au cours de l'exercice précédent.

Échanges – Les échanges au sein du programme Nectar ont diminué de 18,2 % par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, en raison surtout du calendrier établi à la suite de l'intensification des activités promotionnelles du principal partenaire d'épicerie, lequel a eu pour effet d'accroître le volume d'échanges au quatrième trimestre de 2016, qui aurait sinon été étalé jusqu'au premier trimestre de 2017.

Les échanges dans le cadre du programme Air Miles Moyen-Orient ont diminué de 11,0 %, en raison de la baisse des activités promotionnelles qui entraînent des échanges enregistrée au cours de la période écoulée.

Le **total des produits des activités ordinaires** dégagé pour le trimestre terminé le 31 mars 2017 s'est chiffré à 107,5 M\$, ce qui représente une diminution de 40,3 M\$, ou de 27,3 %. En devises constantes, le total des produits des activités ordinaires a diminué de 22,1 M\$, ou de 15,0 %, ce qui s'explique principalement par les facteurs suivants :

- une diminution de 22,7 M\$ des produits des activités ordinaires au titre des unités de fidélisation qui a découlé de la baisse du volume d'échanges liés aux programmes de fidélisation, principalement dans le cadre du programme Nectar, qui a compté pour 18,8 M\$ de la diminution; facteur en partie contrebalancé par
- une augmentation de 0,6 M\$ des produits des activités ordinaires au titre des services de fidélisation et autres découlant principalement d'une hausse affichée par les services connexes liés au programme Nectar en raison principalement d'une modification, au cours de l'exercice précédent, des modalités contractuelles conclues avec le principal partenaire du secteur de l'énergie du programme, en partie contrebalancée par l'incidence de la signature d'un contrat avec un nouveau client d'ISS au cours de l'exercice précédent.

RAPPORT DE GESTION

Le **coût des primes et les coûts directs** se sont chiffrés à 70,6 M\$ pour le trimestre terminé le 31 mars 2017, soit une baisse de 27,4 M\$, ou de 28,0 %. En devises constantes, le coût des primes et les coûts directs ont diminué de 14,9 M\$, ou de 15,2 %, en raison principalement d'une baisse du volume d'échanges dans le cadre du programme Nectar, qui a représenté 14,0 M\$.

La **marge brute avant amortissement** a représenté 34,3 % du total des produits des activités ordinaires pour le trimestre terminé le 31 mars 2017, ce qui représente une hausse de 0,6 point de pourcentage ou de 0,2 point de pourcentage en devises constantes, conséquence directe des facteurs susmentionnés.

Les **charges d'exploitation** se sont chiffrées à 26,4 M\$ pour le trimestre terminé le 31 mars 2017, soit une diminution de 9,2 M\$, ou de 25,8 %. En devises constantes, les charges d'exploitation ont diminué de 4,8 M\$, ou de 13,5 %, ce qui s'explique principalement par la diminution des dépenses liées au marketing numérique ainsi que par l'incidence de l'arrêt des activités du programme Nectar Italia et de la cession des activités de Cardlytics au R.-U.

La **charge d'amortissement**, y compris la charge d'amortissement des contrats avec des partenaires d'accumulation, des relations clients et de la technologie, s'est établie à 4,4 M\$ pour le trimestre terminé le 31 mars 2017, ce qui représente une augmentation de 0,2 M\$, ou de 4,8 %. En devises constantes, la charge d'amortissement, y compris la charge d'amortissement des contrats avec des partenaires d'accumulation, des relations clients et de la technologie, a augmenté de 1,0 M\$, ou de 23,8 %, ce qui s'explique principalement par une hausse de la charge d'amortissement découlant des initiatives liées aux technologies de l'information.

Le **résultat d'exploitation** s'est élevé à 6,1 M\$ pour le trimestre terminé le 31 mars 2017, soit un recul de 3,9 M\$. En devises constantes, le résultat d'exploitation a fléchi de 3,4 M\$, conséquence directe des facteurs susmentionnés.

Le **BAlIA ajusté** s'est établi à 17,4 M\$ pour le trimestre terminé le 31 mars 2017, soit une amélioration de 0,4 M\$, ou de 2,4 %. En devises constantes, le BAlIA ajusté a progressé de 2,6 M\$, ou de 15,3 %, en raison surtout de la diminution des charges d'exploitation dans l'ensemble de la division et de l'augmentation des distributions de placements mis en équivalence attribuable en partie au calendrier, partiellement contrebalancées par une baisse de l'apport des programmes de fidélisation et par l'incidence de la signature, au cours de l'exercice précédent, d'un contrat avec un nouveau client d'ISS.

Le **BAlIA ajusté** n'est pas une mesure conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique **INDICATEURS DE RENDEMENT (Y COMPRIS CERTAINES MESURES FINANCIÈRES HORS PCGR)** pour un complément d'information.

RAPPORT DE GESTION

SOLUTIONS DE FIDÉLISATION MONDIALES

	Trimestres terminés les 31 mars		Variation		Variation en devises constantes ^{a)/c)}	
	2017	2016	\$	%	\$	%
<i>(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)</i>						
Facturation brute au titre de la vente des unités de fidélisation	—	—	—	—	—	—
Facturation brute au titre des services de fidélisation et autres	50,9	55,1	(4,2)	(7,6)	(3,1)	(5,6)
Total de la facturation brute	50,9	55,1	(4,2)	(7,6)	(3,1)	(5,6)
Produits au titre des unités de fidélisation	—	—	—	—	—	—
Produits au titre des services de fidélisation et autres	50,9	54,7	(3,8)	(6,9)	(2,7)	(4,9)
Produits intersociétés	—	0,1	(0,1)	**	(0,1)	**
Total des produits des activités ordinaires	50,9	54,8	(3,9)	(7,1)	(2,8)	(5,1)
Coût des primes et coûts directs	27,7	32,8	(5,1)	(15,5)	(5,1)	(15,5)
Marge brute avant amortissement	23,2	22,0	1,2	5,5	2,3	10,5
<i>Marge brute en pourcentage du total des produits des activités ordinaires</i>	45,6 %	40,1 %	**	5,5 pp	**	6,6 pp
Amortissement ^{a)}	0,7	1,6	(0,9)	(56,3)	(0,9)	(56,3)
Marge brute	22,5	20,4	2,1	10,3	3,2	15,7
Total des charges d'exploitation	26,9	25,1	1,8	7,2	2,5	10,0
Résultat d'exploitation	(4,4)	(4,7)	0,3	6,4	0,7	14,9
BAIIA ajusté ^{b)}	(3,7)	(2,8)	(0,9)	(32,1)	(0,5)	(17,9)
<i>BAIIA ajusté en pourcentage du total de la facturation brute</i>	(7,3) %	(5,1) %	**	(2,2) pp	**	(1,2) pp

Se reporter à la rubrique [Notes afférentes aux tableaux financiers](#), qui débute à la page 58, pour obtenir des précisions sur les données du tableau ci-dessus.

La **facturation brute** s'est élevée à 50,9 M\$ pour le trimestre terminé le 31 mars 2017, ce qui représente une baisse de 4,2 M\$, ou de 7,6 %. En devises constantes, la facturation brute a diminué de 3,1 M\$, ou de 5,6 %, ce qui s'explique essentiellement par une diminution du volume de distribution de primes, y compris l'incidence d'un programme client tirant à sa fin au cours de l'exercice précédent, en partie contrebalancée par une hausse de la facturation brute au titre des plateformes de fidélisation et des services connexes.

Le **total des produits des activités ordinaires** dégagés pour le trimestre terminé le 31 mars 2017 s'est chiffré à 50,9 M\$, ce qui représente une diminution de 3,9 M\$, ou de 7,1 %. En devises constantes, le total des produits des activités ordinaires a diminué de 2,8 M\$, ou de 5,1 %, ce qui s'explique essentiellement par une diminution du volume de distribution de primes, y compris l'incidence d'un programme client tirant à sa fin au cours de l'exercice précédent, en partie contrebalancée par une augmentation des produits au titre des plateformes de fidélisation et des services connexes.

Le **coût des primes et les coûts directs** se sont chiffrés à 27,7 M\$ pour le trimestre terminé le 31 mars 2017, soit une baisse de 5,1 M\$, ou de 15,5 %. En devises constantes, le coût des primes et les coûts directs ont diminué de 5,1 M\$, ou de 15,5 %, ce qui s'explique essentiellement par une diminution du volume de distribution de primes à faible marge, y compris l'incidence d'un programme client tirant à sa fin au cours de l'exercice précédent, en partie contrebalancée par une hausse des coûts directs liés aux plateformes de fidélisation et aux services connexes.

RAPPORT DE GESTION

La **marge brute avant amortissement** a représenté 45,6 % du total des produits des activités ordinaires pour le trimestre terminé le 31 mars 2017, ce qui représente une hausse de 5,5 points de pourcentage, ou de 6,6 points de pourcentage en devises constantes, attribuable principalement à une nouvelle composition des produits axée davantage sur des produits à marge plus élevée.

Les **charges d'exploitation** se sont chiffrées à 26,9 M\$ pour le trimestre terminé le 31 mars 2017, ce qui représente une hausse de 1,8 M\$, ou de 7,2 %. En devises constantes, les charges d'exploitation ont augmenté de 2,5 M\$, ou de 10,0 %, en raison principalement d'une hausse des dépenses liées aux technologies de l'information et aux activités connexes attribuable notamment à la mise en œuvre d'ententes d'impartition relatives aux technologies et aux ventes basées sur des plateformes.

La **charge d'amortissement**, y compris la charge d'amortissement des contrats avec des partenaires d'accumulation, des relations clients et de la technologie, s'est établie à 0,7 M\$ pour le trimestre terminé le 31 mars 2017, ce qui représente une baisse de 0,9 M\$, ou de 56,3 %, à la fois sur la base du montant présenté et en devises constantes, découlant essentiellement de la perte de valeur d'actifs liés au groupe d'UGT du secteur SFM au quatrième trimestre de 2016, qui entraîné une diminution des actifs et une baisse de la charge d'amortissement pour la période écoulée.

Le **résultat d'exploitation** s'est chiffré à (4,4) M\$ pour le trimestre terminé le 31 mars 2017, soit une amélioration de 0,3 M\$, ou de 0,7 M\$ en devises constantes, conséquence directe des facteurs susmentionnés.

Le **BAIIA ajusté** s'est établi à (3,7) M\$ pour le trimestre terminé le 31 mars 2017, soit un recul de 0,9 M\$. En devises constantes, le BAIIA ajusté a fléchi de 0,5 M\$ en raison de l'augmentation des charges d'exploitation et de la diminution de la facturation brute, en partie contrebalancées par la baisse des coûts directs.

Le **BAIIA ajusté** n'est pas une mesure conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique **INDICATEURS DE RENDEMENT (Y COMPRIS CERTAINES MESURES FINANCIÈRES HORS PCGR)** pour un complément d'information.

RAPPORT DE GESTION

SIÈGE SOCIAL ET AUTRES

	Trimestres terminés les 31 mars		Variation		Variation en devises constantes ^{b/c)}	
	2017	2016	\$	%	\$	%
<i>(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)</i>						
Facturation brute au titre de la vente des unités de fidélisation	—	—	—	—	—	—
Facturation brute au titre des services de fidélisation et autres	33,2	41,9	(8,7)	(20,8)	(7,5)	(17,9)
Total de la facturation brute	33,2	41,9	(8,7)	(20,8)	(7,5)	(17,9)
Produits au titre des unités de fidélisation	—	—	—	—	—	—
Produits au titre des services de fidélisation et autres	31,3	42,8	(11,5)	(26,9)	(10,3)	(24,1)
Total des produits des activités ordinaires	31,3	42,8	(11,5)	(26,9)	(10,3)	(24,1)
Coût des primes et coûts directs	6,2	13,6	(7,4)	(54,4)	(7,2)	(52,9)
Marge brute avant amortissement	25,1	29,2	(4,1)	(14,0)	(3,1)	(10,6)
<i>Marge brute en pourcentage du total des produits des activités ordinaires</i>	<i>80,2 %</i>	<i>68,2 %</i>	<i>**</i>	<i>12,0 pp</i>	<i>**</i>	<i>12,1 pp</i>
Amortissement ^{a)}	1,3	6,7	(5,4)	(80,6)	(5,4)	(80,6)
Marge brute	23,8	22,5	1,3	5,8	2,3	10,2
Charges d'exploitation avant rémunération fondée sur des actions	45,2	46,2	(1,0)	(2,2)	—	—
Rémunération fondée sur des actions	4,2	2,1	2,1	**	2,1	**
Total des charges d'exploitation	49,4	48,3	1,1	2,3	2,1	4,3
Résultat d'exploitation	(25,6)	(25,8)	0,2	0,8	0,2	0,8
BAIIA ajusté ^{b)}	(17,9)	(15,5)	(2,4)	(15,5)	(2,4)	(15,5)
Inclus dans le BAIIA ajusté :						
Distributions de placements mis en équivalence	4,5	4,5	—	—	**	**

	Trimestres terminés les 31 mars					
	2017			2016		
<i>(en millions de dollars canadiens)</i>						
	Siège social ^{d)}	Autres ^{e)}	Total	Siège social ^{d)}	Autres ^{e)}	Total
Total de la facturation brute	—	33,2	33,2	—	41,9	41,9
Total des produits des activités ordinaires	—	31,3	31,3	—	42,8	42,8
Coût des primes et coûts directs	—	6,2	6,2	—	13,6	13,6
Marge brute avant amortissement	—	25,1	25,1	—	29,2	29,2
Amortissement ^{a)}	1,3	—	1,3	3,3	3,4	6,7
Marge brute	(1,3)	25,1	23,8	(3,3)	25,8	22,5
Charges d'exploitation avant rémunération fondée sur des actions	18,6	26,6	45,2	17,2	29,0	46,2
Rémunération fondée sur des actions	4,2	—	4,2	2,1	—	2,1
Total des charges d'exploitation	22,8	26,6	49,4	19,3	29,0	48,3
Résultat d'exploitation	(24,1)	(1,5)	(25,6)	(22,6)	(3,2)	(25,8)
BAIIA ajusté ^{b)}	(18,3)	0,4	(17,9)	(14,8)	(0,7)	(15,5)
Inclus dans le BAIIA ajusté :						
Distributions de placements mis en équivalence	4,5	—	4,5	4,5	—	4,5

Se reporter à la rubrique [Notes afférentes aux tableaux financiers](#), qui débute à la page 58, pour obtenir des précisions sur les données du tableau ci-dessus.

RAPPORT DE GESTION

La **facturation brute** s'est chiffrée à 33,2 M\$ pour le trimestre terminé le 31 mars 2017, ce qui représente un recul de 8,7 M\$, ou de 20,8 %. En devises constantes, la facturation brute a diminué de 7,5 M\$, ou de 17,9 %, en raison essentiellement de la diminution de la facturation brute qui a découlé de la cession des activités liées aux services d'amélioration.

Le **total des produits des activités ordinaires** s'est chiffré à 31,3 M\$ pour le trimestre terminé le 31 mars 2017, soit une baisse de 11,5 M\$, ou de 26,9 %. En devises constantes, le total des produits des activités ordinaires a reculé de 10,3 M\$, ou de 24,1 %, en raison principalement de la cession des activités liées aux services d'amélioration et de la diminution des produits des activités ordinaires liés aux activités de FCE aux États-Unis.

Le **coût des primes et les coûts directs** se sont chiffrés à 6,2 M\$ pour le trimestre terminé le 31 mars 2017, soit une diminution de 7,4 M\$, ou de 54,4 %. En devises constantes, le coût des primes et les coûts directs ont diminué de 7,2 M\$, ou de 52,9 %, en raison principalement de la cession des activités liées aux services d'amélioration et de la diminution des coûts liés aux activités de FCE aux États-Unis.

La **marge brute avant amortissement** a représenté 80,2 % du total des produits des activités ordinaires pour le trimestre terminé le 31 mars 2017, ce qui représente une hausse de 12,0 points de pourcentage, ou de 12,1 points de pourcentage en devises constantes, conséquence directe des facteurs susmentionnés.

La **charge d'amortissement**, y compris la charge d'amortissement des contrats avec des partenaires d'accumulation, des relations clients et de la technologie, s'est établie à 1,3 M\$ pour le trimestre terminé le 31 mars 2017, ce qui représente une diminution de 5,4 M\$, ou de 80,6 %, à la fois sur la base du montant présenté et en devises constantes, en raison surtout de la perte de valeur d'actifs liés à l'élaboration de produits à l'échelle mondiale au quatrième trimestre de 2016 et de la cession des activités liées aux services d'amélioration à la fin de juillet 2016, lesquelles ont entraîné une diminution des actifs et une baisse de la charge d'amortissement pour la période écoulée. La décision qu'a prise la direction, au quatrième trimestre de 2016, de céder les activités de FCE aux États-Unis a également contribué à la diminution, puisque les actifs non courants liés à ces activités ne sont plus amortis.

Les **charges d'exploitation** se sont établies à 49,4 M\$ pour le trimestre terminé le 31 mars 2017, soit une hausse de 1,1 M\$, ou de 2,3 %. En devises constantes, les charges d'exploitation ont augmenté de 2,1 M\$, ou de 4,3 %, en raison principalement de l'augmentation de la charge de rémunération fondée sur des actions liée à la réévaluation des attributions réglées en trésorerie.

Le **résultat d'exploitation** s'est établi à (25,6) M\$ pour le trimestre terminé le 31 mars 2017, soit une amélioration de 0,2 M\$, à la fois sur la base du montant présenté et en devises constantes, conséquence directe des facteurs décrits ci-dessus.

Le **BAlIA ajusté** s'est établi à (17,9) M\$ pour le trimestre terminé le 31 mars 2017, soit un recul de 2,4 M\$, à la fois sur la base du montant présenté et en devises constantes, en raison essentiellement d'une hausse des charges d'exploitation.

Le **BAlIA ajusté** n'est pas une mesure conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique **INDICATEURS DE RENDEMENT (Y COMPRIS CERTAINES MESURES FINANCIÈRES HORS PCGR)** pour un complément d'information.

RAPPORT DE GESTION

INFORMATIONS SECTORIELLES

Au 31 mars 2017, la Société comptait trois secteurs à présenter et opérationnels : Coalitions des Amériques, Coalitions internationales et SFM. Dans la foulée des efforts soutenus déployés pour simplifier et recentrer les activités de la Société, les activités de FCE aux États-Unis et les activités liées aux services d'amélioration, qui étaient présentées dans le secteur Coalitions des Amériques durant la période du 1^{er} janvier 2016 au 30 septembre 2016, sont présentées dans le secteur Siège social et autres depuis le 1^{er} octobre 2016. Par conséquent, les données comparatives ont été retraitées afin de les rendre conformes à la nouvelle structure.

La gestion des services communs à l'échelle mondiale, des coûts liés à l'élaboration de produits à l'échelle mondiale et de la rémunération fondée sur des actions étant centralisée, ces charges ne sont pas attribuées aux secteurs opérationnels et sont présentées sous le secteur Siège social et autres avec les résultats d'exploitation et la situation financière liés aux activités de FCE aux États-Unis et aux activités liées aux services d'amélioration.

Les méthodes comptables se rapportant à chacun des secteurs sont identiques à celles qui sont utilisées aux fins de l'établissement des états financiers consolidés. Pour obtenir des précisions sur la manière dont la Société définit les secteurs à présenter et les secteurs opérationnels, se reporter aux états financiers consolidés intermédiaires résumés pour le trimestre terminé le 31 mars 2017.

RAPPORT DE GESTION

Les informations financières pertinentes sont résumées ci-dessous par secteur opérationnel :

Trimestres terminés les 31 mars												
(en millions de dollars canadiens)	2017	2016	2017	2016	2017	2016	2017	2016	2017	2016	2017	2016
Secteur opérationnel	Coalitions des Amériques		Coalitions Internationales		Solutions de Fidélisation Mondiales		Siège social et autres ^(b)		Éliminations		Données consolidées	
Facturation brute au titre de la vente des unités de fidélisation	299,6	284,2	98,3	141,0	-	-	-	-	-	-	397,9	425,2
Facturation brute au titre des services de fidélisation et autres	20,0	25,2	23,3	25,8	50,9	55,1	33,2	41,9	(0,1)	(0,2)	127,3	147,8
Total de la facturation brute	319,6	309,4	121,6	166,8	50,9	55,1	33,2	41,9	(0,1)	(0,2)	525,2 ^(c)	573,0 ^(c)
Produits au titre des unités de fidélisation	315,3	299,5	84,3	122,1	-	-	-	-	-	-	399,6	421,6
Produits au titre des services de fidélisation et autres	19,9	25,4	23,1	25,6	50,9	54,7	31,3	42,8	-	-	125,2	148,5
Produits intersociétés	-	-	0,1	0,1	-	0,1	-	-	(0,1)	(0,2)	-	-
Total des produits des activités ordinaires	335,2	324,9	107,5	147,8	50,9	54,8	31,3	42,8	(0,1)	(0,2)	524,8	570,1
Coût des primes et coûts directs	226,9	225,1	70,6	98,0	27,7	32,8	6,2	13,6	-	-	331,4	369,5
Marge brute avant amortissement	108,3	99,8	36,9	49,8	23,2	22,0	25,1	29,2	(0,1)	(0,2)	193,4	200,6
Amortissement ^(e)	30,8	33,2	4,4	4,2	0,7	1,6	1,3	6,7	-	-	37,2	45,7
Marge brute	77,5	66,6	32,5	45,6	22,5	20,4	23,8	22,5	(0,1)	(0,2)	156,2	154,9
Charges d'exploitation avant rémunération fondée sur des actions	48,1	55,0	26,4	35,6	26,9	25,1	45,2	46,2	(0,1)	(0,2)	146,5	161,7
Rémunération fondée sur des actions	-	-	-	-	-	-	4,2	2,1	-	-	4,2	2,1
Total des charges d'exploitation	48,1	55,0	26,4	35,6	26,9	25,1	49,4	48,3	(0,1)	(0,2)	150,7	163,8
Résultat d'exploitation	29,4	11,6	6,1	10,0	(4,4)	(4,7)	(25,6)	(25,8)	-	-	5,5	(8,9)
BAIIA ajusté ^(f)	63,0	50,0	17,4	17,0	(3,7)	(2,8)	(17,9)	(15,5)	-	-	58,8	48,7
Éléments inclus dans le BAIIA ajusté :												
Variation des frais d'échange futurs	18,4	20,7	(10,0)	(17,0)	-	-	-	-	-	-	8,4	3,7
Distributions de placements mis en équivalence	-	-	2,8	0,8	-	-	4,5	4,5	-	-	7,3	5,3
Dépenses en actifs non courants ^(d)	5,0	7,6	5,9	5,6	-	1,0	1,2	5,3	S.O.	S.O.	12,1	19,5
Actifs non courants ^(d)	2 732,4	2 840,9	481,8	537,7	8,0	30,2	22,8	115,2	S.O.	S.O.	3 245,0	3 524,0

RAPPORT DE GESTION

- a) Inclut l'amortissement ainsi que l'amortissement des contrats avec des partenaires d'accumulation, des relations clients et de la technologie.
- b) Inclut les services communs à l'échelle mondiale, les coûts liés à l'élaboration de produits à l'échelle mondiale, la rémunération fondée sur des actions, ainsi que les résultats d'exploitation des activités de FCE aux États-Unis et des activités liées aux services d'amélioration.
- c) Inclut la facturation brute aux clients externes de 319,6 M\$ au Canada, de 114,2 M\$ au R.-U. et de 39,5 M\$ aux États-Unis pour le trimestre terminé le 31 mars 2017, comparativement à une facturation brute aux clients externes de 317,8 M\$ au Canada, de 159,0 M\$ au R.-U. et de 41,1 M\$ aux États-Unis pour le trimestre terminé le 31 mars 2016. La répartition de la facturation brute aux clients externes est effectuée selon le pays où résident la responsabilité contractuelle et la responsabilité de gestion du client.
- d) Les actifs non courants incluent les montants relatifs au goodwill, aux immobilisations incorporelles et aux immobilisations corporelles.
- e) Inclut des actifs non courants de 2 755,2 M\$ au Canada, de 458,2 M\$ au R.-U. et de 7,7 M\$ aux États-Unis en date du 31 mars 2017, comparativement à des actifs non courants de 2 877,2 M\$ au Canada, de 554,4 M\$ au R.-U. et de 64,7 M\$ aux États-Unis en date du 31 mars 2016.
- f) Mesure hors PCGR. Se reporter à la rubrique *Indicateurs de rendement (y compris certaines mesures financières hors PCGR)*.

RAPPORT DE GESTION

SOMMAIRE DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS

Cette section présente certains résultats des huit derniers trimestres écoulés jusqu'au 31 mars 2017.

	2017	2016			2015			
(en millions de dollars canadiens, sauf les données par action)	T1	T4	T3	T2	T1	T4	T3	T2
Facturation brute au titre de la vente des unités de fidélisation	397,9	485,3	418,5	419,1	425,2	506,7	422,5	458,3
Facturation brute au titre des services de fidélisation et autres	127,3	162,2	140,0	141,6	147,8	181,5	157,8	147,0
Total de la facturation brute	525,2	647,5	558,5	560,7	573,0	688,2	580,3	605,3
Produits des activités ordinaires	524,8	689,0	503,6	525,4	570,1	734,3	529,3	536,9
Coût des primes et coûts directs	(331,4)	(453,4)	(311,9)	(331,3)	(369,5)	(483,4)	(341,4)	(346,4)
Marge brute avant amortissement ^(a)	193,4	235,6	191,7	194,1	200,6	250,9	187,9	190,5
Charges d'exploitation	(150,7)	(238,4) ^(d)	(159,6)	(163,5)	(163,8)	(215,5) ^(g)	(171,5)	(120,9) ^(h)
Amortissement	(11,4)	(15,2)	(14,1)	(15,2)	(12,9)	(16,3)	(15,4)	(13,1)
Amortissement des contrats avec des partenaires d'accumulation, des relations clients et de la technologie	(25,8)	(28,5)	(31,9)	(32,5)	(32,8)	(37,3)	(33,5)	(33,2)
Résultat d'exploitation	5,5	(46,5) ^(d)	(13,9)	(17,1)	(8,9)	(18,2) ^(g)	(32,5)	23,3 ^(h)
Résultat net attribuable aux actionnaires de la Société	9,6	(57,2) ^(d)	(1,5)	7,2 ^(f)	(14,8)	(26,0) ^(g)	(26,9)	31,5 ^{(j)(k)}
BAIIA ajusté ^(b)	58,8	64,7	60,5	54,6	48,7	63,2	46,1	107,5 ^(h)
Éléments inclus dans le BAIIA ajusté :								
Variation des frais d'échange futurs	8,4	37,1	(32,4)	(19,0)	3,7	43,9	(25,9)	(40,5)
Distributions de placements mis en équivalence	7,3	5,9	5,9	7,7	5,3	16,5	4,6	10,0
Résultat net attribuable aux actionnaires de la Société	9,6	(57,2) ^(d)	(1,5)	7,2 ^(f)	(14,8)	(26,0) ^(g)	(26,9)	31,5 ^{(j)(k)}
Résultat par action ordinaire ^(c)	0,04	(0,40) ^(d)	(0,04)	0,02 ^(f)	(0,12)	(0,19) ^(g)	(0,20)	0,17 ^{(j)(k)}
Flux de trésorerie disponibles avant versement de dividendes ^(b)	(23,8)	121,6	86,7 ^(e)	44,2	(18,9)	78,9 ⁽ⁱ⁾	59,0	59,2
Flux de trésorerie disponibles ^(b)	(58,5)	86,9	52,0 ^(e)	9,6	(52,1)	45,1 ⁽ⁱ⁾	24,6	22,1
Passif relatif aux frais d'échange futurs - Unités de fidélisation n'ayant pas fait l'objet d'un désistement	2 206,0	2 217,1	2 275,6	2 274,0	2 293,0	2 305,5	2 351,2	2 332,2
Passif éventuel relatif aux frais d'échange - Unités de fidélisation ayant fait l'objet d'un désistement	836,8	860,6	896,9	875,4	890,8	883,9	863,7	860,1

RAPPORT DE GESTION

- a) Compte non tenu de l'amortissement ainsi que de l'amortissement des contrats avec des partenaires d'accumulation, des relations clients et de la technologie.
- b) Mesure hors PCGR. Se reporter à la rubrique *Indicateurs de rendement (y compris certaines mesures financières hors PCGR)*.
- c) Déduction faite des dividendes déclarés sur les actions privilégiées.
- d) Les charges d'exploitation, le résultat d'exploitation et le résultat net attribuable aux actionnaires de la Société comprennent des pertes de valeur de 66,0 M\$ comptabilisées au cours du trimestre terminé le 31 décembre 2016, dont une tranche de 53,2 M\$ se rapporte au groupe d'UGT du secteur SFM et une tranche de 12,8 M\$ se rapporte aux activités de FCE aux États-Unis. Le résultat net attribuable aux actionnaires de la Société tient compte également d'un recouvrement d'impôt sur le résultat de 1,4 M\$ lié à ces pertes de valeur.
- e) Inclut un montant de 50,3 M\$ (qui comprend des intérêts de 1,6 M\$) reçu de l'ARC au cours du trimestre terminé le 30 septembre 2016 au titre du remboursement d'impôt lié au report en arrière d'une perte au Canada.
- f) Inclut l'incidence du gain de 23,2 M\$ découlant de la cession des droits commerciaux sur les activités de marketing liées aux cartes au Royaume-Uni comptabilisé au cours du trimestre terminé le 30 juin 2016.
- g) Les charges d'exploitation, le résultat d'exploitation et le résultat net attribuable aux actionnaires de la Société comprennent une perte de valeur de 13,5 M\$ comptabilisée pour le trimestre terminé le 31 décembre 2015 et liée au groupe d'UGT de solutions de fidélisation au Canada. Le résultat net attribuable aux actionnaires de la Société comprend également un recouvrement d'impôt sur le résultat de 3,6 M\$ lié à cette perte de valeur.
- h) Inclut l'incidence favorable de 45,7 M\$ découlant de la réduction de la provision au titre de la migration des cartes qui a eu lieu au cours du trimestre terminé le 30 juin 2015.
- i) Inclut le versement de 20,7 M\$ reçu de Revenu Québec au quatrième trimestre de 2015, qui représente le remboursement d'un dépôt versé au troisième trimestre de 2014 en guise de garantie pour l'avis de cotisation reçu de Revenu Québec le 28 août 2014.
- j) Inclut l'incidence favorable de 33,6 M\$, déduction faite d'une charge d'impôt sur le résultat de 12,1 M\$, découlant de la réduction de la provision au titre de la migration des cartes qui a eu lieu au cours du trimestre terminé le 30 juin 2015.
- k) Inclut l'incidence du gain de 18,6 M\$, déduction faite d'une charge d'impôt sur le résultat de 2,9 M\$, découlant de la vente du placement dans les actions de catégorie B d'Air Canada au cours du trimestre terminé le 30 juin 2015.

RAPPORT DE GESTION

STRATÉGIE DE FINANCEMENT, SITUATION DE TRÉSORERIE ET SOURCES DE FINANCEMENT

Aimia génère des flux de trésorerie suffisants à l'interne pour financer ses dividendes en trésorerie et ses dépenses en immobilisations, ainsi que pour s'acquitter de ses obligations de remboursement de la dette. De l'avis de la direction, les flux de trésorerie générés à l'interne par Aimia, conjugués à sa capacité d'accéder aux montants inutilisés de ses facilités de crédit et à des capitaux extérieurs, sont suffisants pour financer ses besoins de liquidités dans un avenir prévisible et conserver des liquidités. Les dividendes devraient continuer d'être financés à partir des flux de trésorerie générés à l'interne.

Au 31 mars 2017, Aimia disposait de 230,0 M\$ en trésorerie et en équivalents de trésorerie, de 21,5 M\$ en liquidités soumises à restrictions, de 80,2 M\$ en placements à court terme et de 225,4 M\$ en placements à long terme dans des obligations, pour un total de 557,1 M\$. De ce total, environ 3,4 M\$ représentent des acceptations bancaires et des dépôts à terme échéant à des dates diverses jusqu'en avril 2017 et 305,6 M\$ représentent principalement des obligations de sociétés, du gouvernement fédéral et de gouvernements provinciaux échéant à des dates diverses entre juin 2017 et septembre 2021. Ces placements à court terme et à long terme comprennent une réserve au titre des échanges de milles Aéroplan décrite sous la rubrique *Réserve au titre des échanges*.

Le tableau suivant présente un rapprochement du BAIIA ajusté et des flux de trésorerie disponibles pour les périodes indiquées :

	Trimestres terminés les 31 mars	
(en millions de dollars canadiens, sauf les données par action)	2017	2016
BAIIA ajusté ^{a)}	58,8	48,7
Variation des frais d'échange futurs ^{b)}	(8,4)	(3,7)
Rémunération fondée sur des actions	4,2	2,1
Impôt sur le résultat payé, montant net	(3,4)	(3,2)
Intérêts en trésorerie payés, montant net	(4,1)	(10,3)
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation avant la variation des actifs et passifs d'exploitation et autres	47,1	33,6
Variation des actifs et passifs d'exploitation et autres	(58,8)	(33,0)
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	(11,7)	0,6
Dépenses en immobilisations	(12,1)	(19,5)
Flux de trésorerie disponibles avant versement de dividendes ^{a)}	(23,8)	(18,9)
Flux de trésorerie disponibles avant versement de dividendes par action ordinaire ^{a/c)}	(0,18)	(0,15)
Dividendes versés aux actionnaires de la Société	(34,7)	(33,2)
Flux de trésorerie disponibles ^{a)}	(58,5)	(52,1)

- a) Mesure hors PCGR. Se reporter à la rubrique *Indicateurs de rendement (y compris certaines mesures financières hors PCGR)*.
- b) Le coût unitaire issu de ce calcul s'applique rétroactivement à toutes les périodes antérieures, donnant lieu à une réévaluation du passif au titre des frais d'échange futurs en fonction du dernier coût moyen unitaire disponible.
- c) Déduction faite des dividendes versés sur les actions privilégiées.

RAPPORT DE GESTION

Le tableau suivant donne un aperçu des flux de trésorerie d'Aimia pour les périodes indiquées :

<i>(en millions de dollars canadiens)</i>	Trimestres terminés les 31 mars	
	2017	2016
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de la période	293,0	482,2
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	(11,7)	0,6
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(12,1)	(21,2)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	(37,8)	(57,2)
Écart de conversion lié à la trésorerie	(1,4)	(22,1)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de la période	230,0	382,3

ACTIVITÉS D'EXPLOITATION

Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation proviennent principalement de la facturation brute et sont réduits par la trésorerie nécessaire pour la remise des primes au moment de l'échange des unités de fidélisation et par la trésorerie nécessaire pour la prestation des solutions de fidélisation et des services d'analytique et de connaissances, par les charges d'exploitation, ainsi que par les intérêts et les impôts payés.

Pour le trimestre terminé le 31 mars 2017, les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation se sont établis à (11,7) M\$, comparativement à 0,6 M\$, pour le trimestre terminé le 31 mars 2016.

L'écart défavorable de 12,3 M\$ pour le trimestre terminé le 31 mars 2017 comparativement au trimestre terminé le 31 mars 2016 s'explique essentiellement par une variation défavorable de 25,8 M\$ des fluctuations des actifs d'exploitation nets et par une diminution de 47,8 M\$ de la facturation brute, en partie contrebalancées par une diminution de 38,1 M\$ des coûts des primes et des coûts directs, par une réduction de 15,2 M\$ des charges d'exploitation avant rémunération fondée sur des actions, par une diminution de 6,2 M\$ des intérêts nets payés attribuable au rachat anticipé des billets garantis de premier rang, série 3, au quatrième trimestre de 2016 et par l'augmentation de 2,0 M\$ des distributions de placements mis en équivalence.

Se reporter à la rubrique [Flux de trésorerie disponibles](#) pour de plus amples renseignements.

ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT

Les dépenses en immobilisations pour le trimestre terminé le 31 mars 2017 se sont chiffrées à 12,1 M\$. Les dépenses en immobilisations prévues en 2017 devraient se situer entre 50,0 M\$ et 60,0 M\$.

ACTIVITÉS DE FINANCEMENT

Pour le trimestre terminé le 31 mars 2017, les activités de financement rendent compte de paiements s'élevant à 34,7 M\$ liés aux dividendes sur les actions ordinaires et privilégiées et du premier versement annuel de 3,1 M\$ de la contrepartie de base et de la contrepartie conditionnelle liées à l'acquisition de la participation restante de 40 % dans Aimia Middle East.

RAPPORT DE GESTION

SITUATION DE TRÉSORERIE

Aimia prévoit que les besoins en capital totaux pour l'exercice 2017 se chiffrent entre 188,8 M\$ et 198,8 M\$, soit un montant 138,8 M\$ pour les dividendes en trésorerie prévus en faveur de ses porteurs d'actions ordinaires et privilégiées et entre 50,0 M\$ et 60,0 M\$ pour les dépenses en immobilisations. Les besoins en capital seront financés par les flux de trésorerie d'exploitation, par la trésorerie et les titres, par l'encaisse disponible en dépôt dans la *réserve au titre des échanges* dans la mesure nécessaire et s'il y a lieu (c'est-à-dire dans les périodes au cours desquelles les échanges affichent une activité exceptionnellement élevée) et par les montants inutilisés aux termes des facilités de crédit au besoin.

RÉSERVE AU TITRE DES ÉCHANGES

Aéroplan maintient la réserve au titre des échanges de milles Aéroplan (la « réserve ») qui, sous réserve du respect des clauses des conventions des facilités de crédit de la Société, peut servir à compléter les flux de trésorerie d'exploitation afin de payer les primes au cours des périodes pendant lesquelles les activités d'échange de milles Aéroplan en vertu du programme Aéroplan sont plus intenses. Dans l'éventualité où elle devrait puiser dans la réserve, Aéroplan a convenu de rembourser les montants utilisés dès que possible à même les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation. Pour l'heure, Aimia n'a pas utilisé les fonds de la réserve. Au 31 mars 2017, la réserve s'élevait à 300,0 M\$ et était classée dans les placements à court terme et les placements à long terme.

Le montant de la réserve et le type de titres dans lesquels ce montant peut être investi dépendent des politiques que la direction a établies et qu'elle revoit périodiquement. Au 31 mars 2017, la réserve était investie dans des obligations de sociétés, du gouvernement fédéral et de gouvernements provinciaux. Selon la direction, la réserve est suffisante pour régler les frais d'échange à mesure qu'ils deviendront exigibles dans le cours normal des activités, y compris ceux qui seraient engagés dans une période au cours de laquelle les échanges afficheraient une activité exceptionnellement élevée.

Au 31 mars 2017, la réserve ainsi que la trésorerie de 108,2 M\$ détenue au titre d'une clause contractuelle avec un partenaire d'accumulation principal s'élevaient à 408,2 M\$, représentant 18,5 % du passif consolidé relatif aux frais d'échange futurs.

Les produits différés figurant à l'état de la situation financière représentent le cumul des unités de fidélisation non échangées, évaluées à leur prix de vente moyen pondéré, et des désistements non comptabilisés. Le montant consolidé estimatif du passif relatif aux frais d'échange futurs de ces unités de fidélisation, calculé selon le coût moyen actuel des primes par unité de fidélisation échangée, s'élève à environ 2 206,0 M\$.

RAPPORT DE GESTION

FACILITÉS DE CRÉDIT ET DETTE À LONG TERME

Au 31 mars 2017, Aimia avait émis des billets garantis de premier rang d'un montant de 450,0 M\$, dont les dates d'échéance s'échelonnent jusqu'au 17 mai 2019. De plus, Aimia disposait d'un montant autorisé de 300,0 M\$ aux termes de sa facilité de crédit renouvelable venant à échéance le 23 avril 2020 et avait des lettres de crédit irrévocables d'un montant global de 9,6 M\$ qui réduisent le montant disponible sur cette facilité. La facilité de crédit renouvelable est fournie par un syndicat financier regroupant huit prêteurs institutionnels. Aimia a l'intention de renouveler ou de remplacer sa facilité de crédit à son échéance ou plus tôt si les conditions du marché le permettent.

PLACEMENTS EN TITRES DE CAPITAUX PROPRES ET PARTICIPATIONS DANS DES ENTREPRISES ASSOCIÉES ET DES PARTENARIATS

Le tableau ci-dessous présente les placements en titres de capitaux propres d'Aimia ainsi que les participations dans des entreprises associées et des partenariats au 31 mars 2017 :

Nom	Nature de l'entreprise	Nature de la participation	Secteur opérationnel	Pays de constitution et siège social	% de participation	Méthode d'évaluation
PLM	Fidélisation coalisée	Coentreprise	Siège social et autres	Mexique	48,9	Mise en équivalence
i2c	Analytique et connaissances	Coentreprise	Coalitions internationales	Royaume-Uni	50,0	Mise en équivalence
Think Big	Fidélisation coalisée	Coentreprise	Siège social et autres	Malaisie	20,0	Mise en équivalence
China Rewards	Fidélisation coalisée	Entreprise associée	Siège social et autres	Chine	< 20,0	Mise en équivalence
Cardlytics	Solutions de fidélisation et analytique et connaissances	Titres de capitaux propres	Siège social et autres	États-Unis	< 20,0	Juste valeur
Fractal Analytics	Analytique et connaissances	Titres de capitaux propres	Siège social et autres	Inde	< 20,0	Juste valeur

RAPPORT DE GESTION

PLACEMENTS MIS EN ÉQUIVALENCE

	31 mars	31 décembre
(en millions de dollars canadiens)	2017	2016
Placement dans PLM ^{a)}	83,9	80,4
Autres placements mis en équivalence dans des coentreprises ^{b)}	21,3	22,5
Placements mis en équivalence dans des entreprises associées ^{c)}	—	0,9
Total	105,2	103,8

- a) Au cours des trimestres terminés les 31 mars 2017 et 2016, Aimia a reçu de PLM des distributions respectives de 4,5 M\$ (3,4 M\$ US) et de 4,5 M\$ (3,4 M\$ US).
- b) Durant les trimestres terminés le 31 mars 2017 et le 31 mars 2016, Aimia a reçu des distributions au titre des placements mis en équivalence dans des coentreprises d'un montant respectif de 2,8 M\$ et de 0,8 M\$.
- c) Au cours du trimestre terminé le 31 mars 2017, Aimia a cédé son placement dans Travel Club pour une contrepartie à recevoir de 3,7 M\$. En conséquence, un gain de 2,7 M\$ a été comptabilisé pour le trimestre terminé le 31 mars 2017 et est présenté dans la quote-part du résultat net des placements mis en équivalence. La contrepartie a été reçue en avril 2017.

Au cours du trimestre terminé le 31 décembre 2016, la valeur comptable du placement dans China Rewards, soit un montant de 5,4 M\$, a été radiée à la suite de la décision de la Société de ne plus financer les activités.

Quote-part du résultat net des placements mis en équivalence	Trimestres terminés les 31 mars	
(en millions de dollars canadiens)	2017	2016
Placement dans PLM	8,8	5,0
Autres placements mis en équivalence dans des coentreprises	1,6	0,7
Placements mis en équivalence dans des entreprises associées ^{c)}	2,7	(0,1)
Total	13,1	5,6

Pour le trimestre terminé le 31 mars 2017, PLM a enregistré une facturation brute s'élevant à 64,5 M\$, en comparaison de 54,6 M\$ pour le trimestre terminé le 31 mars 2016.

INCERTITUDE RELATIVE À LA MESURE

Aimia pourrait devoir remettre des primes aux membres à l'égard des unités de fidélisation encore valides, émises à ce jour et comptabilisées à titre de désistements pour lesquelles les produits des activités ordinaires ont été constatés ou reportés et aucun passif n'a été inscrit. Le montant des frais d'échange éventuels au titre de ces unités de fidélisation était estimé à 836,8 M\$ au 31 mars 2017.

Les frais d'échange éventuels mentionnés ci-dessus ont été calculés en fonction des frais d'échange moyens actuels établis sur la base des prix réels convenus avec les partenaires d'échange, dont Air Canada, et de l'estimation, à partir des antécédents à ce jour, des types de primes que choisiront les membres parmi ceux qui leur sont proposés.

RAPPORT DE GESTION

La direction a déterminé qu'une variation de 1 % du taux de désistements de chaque programme aurait une incidence consolidée cumulative de 198,9 M\$ sur les produits des activités ordinaires et le résultat avant impôt de la période au cours de laquelle la variation se produit, dont une tranche de 194,3 M\$ se rapporterait aux exercices antérieurs et une tranche de 4,6 M\$, au trimestre écoulé.

PROVISIONS, PASSIFS ÉVENTUELS ET GARANTIES

PROVISIONS

Contrat d'achat d'actifs

<i>(en millions de dollars canadiens)</i>	Provision au titre de la migration des cartes
Solde au 31 décembre 2015	6,0
Provision comptabilisée au cours de l'exercice	—
Provision reçue (utilisée) au cours de l'exercice	(0,6)
Provision reprise au cours de l'exercice	—
Solde au 31 décembre 2016	5,4
Provision comptabilisée au cours de la période	—
Provision reçue (utilisée) au cours de la période	(1,0)
Provision reprise au cours de la période	—
Solde au 31 mars 2017	4,4
Ventilation entre :	
Partie courante	1,5
Partie non courante	2,9

Le 16 septembre 2013, Aimia a conclu un contrat d'achat d'actifs et une entente de migration avec TD et la CIBC, sous réserve de l'obtention de certaines approbations des organismes de réglementation et du respect des autres conditions de clôture, ces conditions ayant toutes été satisfaites le 27 décembre 2013. Dans le cadre de ces ententes et selon les modalités de migration nette des comptes de cartes de crédit Aéroplan conclues entre la CIBC et TD, Aimia prendra à sa charge ou aura le droit de recevoir jusqu'à 100,0 M\$ sur une période de cinq ans se terminant en décembre 2018. En conséquence, une provision a été comptabilisée dans les frais généraux et frais d'administration du quatrième trimestre de 2013.

Un montant de 0,6 M\$, représentant le paiement relatif à l'année civile 2015 exigible aux termes de l'entente de migration, a été versé par Aimia au cours du premier trimestre de 2016. Aucune modification n'a été apportée au total de la provision au cours des neuf derniers mois de 2016.

Au cours du premier trimestre de 2017, un montant de 1,0 M\$, représentant le paiement relatif à l'année civile 2016 exigible aux termes de l'entente de migration, a été versé par Aimia.

Pour l'heure, la provision représente la meilleure estimation de la direction.

RAPPORT DE GESTION

PASSIFS ÉVENTUELS ET GARANTIES

Aimia a convenu d'indemniser ses administrateurs et ses dirigeants, ainsi que les administrateurs et les dirigeants de ses filiales, dans la mesure où la loi sur les sociétés le permet, des coûts et des dommages que ces derniers pourraient subir en raison d'une poursuite judiciaire, d'une enquête ou de toute autre procédure administrative dans le cadre de laquelle ces administrateurs ou ces dirigeants seraient poursuivis en raison des services qu'ils auront fournis. Les administrateurs et les dirigeants sont couverts par un contrat d'assurance responsabilité des administrateurs et des dirigeants.

Dans des circonstances limitées, Aimia peut fournir des garanties et/ou des indemnisations à des tiers afin de soutenir les obligations liées au rendement de ses filiales en vertu de contrats commerciaux. Au 31 mars 2017, l'exposition maximale d'Aimia aux termes de telles garanties avait été estimée à 93,9 M\$. Aucun montant n'a été inscrit dans les états financiers au titre des ententes d'indemnisation et de garantie.

Le 2 juillet 2009, une requête pour autorisation d'exercer un recours collectif et pour obtenir le statut de représentant a été déposée contre Aimia à la Cour supérieure du Québec. La requête a été entendue les 9 et 10 mai 2011, et Aéroplan a été ajoutée à titre de partie défenderesse éventuelle. Dans un jugement rendu le 6 mars 2012, la Cour supérieure du Québec a accueilli la requête du demandeur en vue d'exercer un recours collectif. Cette requête était la première étape procédurale avant qu'un recours collectif puisse être exercé. Un avis du jugement autorisant le recours collectif a été publié le 6 avril 2013.

Le 1^{er} octobre 2013, le requérant a signifié et déposé le recours collectif visant l'annulation des changements apportés au programme Aéroplan en ce qui touche l'accumulation et l'expiration des milles Aéroplan, comme il a été annoncé le 16 octobre 2006, le remboursement des sommes dépensées par les membres d'Aéroplan pour obtenir la remise en vigueur de leurs milles expirés, des dommages-intérêts compensatoires de 50 \$ et un montant non déterminé en dommages-intérêts punitifs pour le compte de chaque membre du groupe. Les parties ont convenu d'un calendrier pour les questions de procédures préalables à la préparation du procès.

La direction a déposé une défense vigoureuse à ce recours collectif, et elle estime qu'il est plus probable qu'improbable que sa position sera maintenue. En conséquence, aucune provision à cet effet n'est prévue dans les états financiers. Si l'issue définitive du recours collectif diffère de cette évaluation et des hypothèses qu'elle pose à cet égard, un ajustement important à la situation financière et aux résultats d'exploitation pourrait en résulter.

De temps à autre, Aimia est partie à diverses réclamations et poursuites dans le cours normal des activités. Bien que l'issue définitive de celles-ci ne puisse être prévue, la direction estime que, selon l'information dont elle dispose actuellement, le règlement des réclamations et des poursuites actuellement en cours n'aura pas d'incidence importante sur la situation financière et les résultats d'exploitation d'Aimia.

RAPPORT DE GESTION

TRANSACTIONS AVEC AIR CANADA

Aéroplan a conclu avec Air Canada divers contrats régissant la relation commerciale entre les deux sociétés. Ces contrats sont décrits dans la notice annuelle d'Aimia datée du 22 mars 2017.

Air Canada est l'un des plus importants partenaires d'accumulation d'Aimia, ayant représenté 13 % de la facturation brute pour le trimestre terminé le 31 mars 2017 et 11 % de la facturation brute pour le trimestre terminé le 31 mars 2016. Selon le CPSC, l'engagement annuel d'Air Canada, qui est établi en fonction de 85 % de la moyenne totale des milles Aéroplan réellement émis pour les vols d'Air Canada ou les produits et services d'un transporteur aérien membre du groupe d'Air Canada dans les trois années civiles précédentes, est estimé pour 2017 à 209,8 M\$. Air Canada, en association avec d'autres membres du réseau Star Alliance, est le principal partenaire d'échange d'Aimia. Pour le trimestre terminé le 31 mars 2017, 60 % du coût total des primes inscrites et des coûts directs ont été payés à Air Canada, contre 50 % pour le trimestre terminé le 31 mars 2016, respectivement, au titre des primes achetées auprès d'Air Canada et d'autres compagnies aériennes (membres du réseau Star Alliance). En vertu du CPSC, selon la période de trois ans terminée le 31 décembre 2016, Aéroplan est tenue d'acheter des places sur les vols à hauteur d'environ 567,5 M\$ par année.

CPSC

Comme le prévoit le CPSC en vigueur, Aéroplan et Air Canada ont conclu une entente le 2 février 2017 visant les tarifs d'échange de la capacité fixe de places à payer par Aéroplan relativement aux échanges contre des primes-voyages pour la période du 1^{er} janvier 2017 au 31 décembre 2019. Le résultat est conforme aux paramètres contractuels préétablis et correspond aux attentes commerciales d'Aéroplan.

RAPPORT DE GESTION

SOMMAIRE DES OBLIGATIONS CONTRACTUELLES ET DES ENGAGEMENTS

Au 31 mars 2017, les paiements futurs minimaux estimatifs aux termes des obligations contractuelles et des engagements d'Aimia s'établissaient comme suit :

<i>(en millions de dollars canadiens)</i>	Total	2017	2018	2019	2020	2021	Par la suite
Obligations contractuelles							
Dettes à long terme	450,0	—	200,0	250,0	—	—	—
Intérêts sur la dette à long terme ^{a)}	46,7	19,1	19,3	8,0	0,3	—	—
Total de la dette à long terme et des intérêts	496,7	19,1	219,3	258,0	0,3	—	—
Contrats de location simple	127,6	15,1	17,3	15,2	13,2	12,7	54,1
Infrastructure technologique et autres ^{b)}	201,4	32,4	38,4	35,1	28,1	18,3	49,1
Soutien à la commercialisation et autres	178,7	27,2	45,9	33,6	30,5	20,5	21,0
Obligation d'achat aux termes du CPSC	1 792,3	373,5	567,5	567,5	283,8	—	—
Obligations contractuelles	2 796,7	467,3	888,4	909,4	355,9	51,5	124,2
Engagements							
Lettres de crédit et cautionnements	18,5	16,4	0,7	—	1,4	—	—
Engagements	18,5	16,4	0,7	—	1,4	—	—
Total des obligations contractuelles et des engagements	2 815,2	483,7	889,1	909,4	357,3	51,5	124,2

a) Inclut l'intérêt sur la facilité de crédit renouvelable et les billets garantis de premier rang, séries 4 et 5, selon la description présentée sous la rubrique [Facilités de crédit et dette à long terme](#).

b) Inclut les engagements minimums liés à l'entente d'impartition relative aux TI à l'échelle mondiale.

Aux termes de certaines obligations contractuelles avec un partenaire d'accumulation principal, Aimia est tenue de respecter certains seuils minimaux en matière de fonds de roulement conformément à des formules établies au préalable. Au 31 mars 2017, Aimia respectait toutes ces clauses.

RAPPORT DE GESTION

CAPITAL SOCIAL

Au 31 mars 2017, Aimia avait 152 294 611 actions ordinaires, 3 953 365 actions privilégiées, série 1, 2 946 635 actions privilégiées, série 2, et 6 000 000 d'actions privilégiées, série 3, émises et en circulation, pour une valeur totale de 1 665,0 M\$. De plus, 11 225 469 options sur actions émises étaient en cours aux termes du régime d'intéressement à long terme d'Aimia.

ACTIONS PRIVILÉGIÉES, SÉRIE 1 ET ACTIONS PRIVILÉGIÉES, SÉRIE 2

Le 27 février 2015, Aimia a annoncé qu'elle n'exercerait pas son droit de rachat de la totalité ou d'une partie des actions privilégiées, série 1, le 31 mars 2015. En conséquence, et sous réserve de certaines conditions, les porteurs d'actions privilégiées, série 1, avaient le droit de convertir la totalité ou une partie de leurs actions privilégiées, série 1, en actions privilégiées, série 2, à raison de une contre une le 31 mars 2015.

Le 31 mars 2015, les porteurs de 2 946 635 actions privilégiées, série 1, ont exercé leur droit de convertir leurs actions privilégiées, série 1, en un nombre équivalent d'actions privilégiées, série 2. Les porteurs d'actions privilégiées, série 2, ont le droit de recevoir, lorsque le conseil d'administration d'Aimia en déclare, des dividendes au comptant privilégiés cumulatifs trimestriels à taux variable, calculés en fonction du nombre réel de jours écoulés au cours du trimestre, divisé par 365, sous réserve des dispositions de la Loi canadienne sur les sociétés par actions (la « LCSA »). Le taux de dividende pour la période à taux variable allant du 31 mars 2017 inclusivement au 30 juin 2017 exclusivement sera de 4,230 %, soit 3,75 % de plus que le rendement des bons du Trésor du gouvernement du Canada à 90 jours, établi conformément aux modalités des actions privilégiées, série 2.

En ce qui a trait aux 3 953 365 actions privilégiées, série 1, qui sont en circulation après le 31 mars 2015, les porteurs d'actions privilégiées, série 1, auront le droit de recevoir, lorsque le conseil d'administration d'Aimia en déclarera, des dividendes au comptant privilégiés cumulatifs trimestriels à taux fixe, sous réserve des dispositions de la LCSA. Le taux de dividende pour la période de cinq ans allant du 31 mars 2015 inclusivement au 31 mars 2020 exclusivement sera de 4,5 %, soit 3,75 % de plus que le rendement des obligations du gouvernement du Canada à cinq ans, établi conformément aux modalités des actions privilégiées, série 1.

ACTIONS PRIVILÉGIÉES, SÉRIE 3

Le 15 janvier 2014, aux termes d'un supplément de prospectus daté du 8 janvier 2014, Aimia a émis 6 000 000 d'actions privilégiées à taux rajusté et à dividende cumulatif, série 3 (les « actions privilégiées, série 3 »), dont une tranche de 1 000 000 d'actions privilégiées, série 3, à l'exercice intégral de l'option des preneurs fermes visant l'achat d'actions additionnelles, pour une contrepartie en trésorerie totale de 146,0 M\$, déduction faite des frais d'émission de 4,0 M\$. De plus, un recouvrement d'impôt connexe de 1,0 M\$ a été comptabilisé. Les porteurs d'actions privilégiées, série 3, auront le droit de recevoir les dividendes cumulatifs et fixes déclarés qui seront payables trimestriellement au taux annuel de 6,25 % pour la période initiale de cinq ans. Le taux du dividende sera révisé le 31 mars 2019 et tous les cinq ans par la suite pour correspondre au rendement des obligations du gouvernement du Canada de cinq ans, majoré de 4,20 %. Aimia a affecté le produit net de cette émission à ses ressources financières et aux fins générales de l'entreprise.

RAPPORT DE GESTION

Les porteurs des actions privilégiées, série 3, auront la faculté de convertir leurs actions en actions privilégiées à taux variable et à dividende cumulatif, série 4 (les « actions privilégiées, série 4 »), sous réserve de certaines conditions, le 31 mars 2019 et le 31 mars tous les cinq ans par la suite. Les porteurs des actions privilégiées, série 4, pourront recevoir un dividende trimestriel cumulatif à taux variable procurant un rendement correspondant au rendement de trois mois des bons du Trésor du gouvernement du Canada, majoré de 4,20 %.

DIVIDENDES

Les dividendes trimestriels déclarés en faveur des actionnaires ordinaires d'Aimia pour les trimestres terminés les 31 mars 2017 et 2016 sont les suivants :

<i>(en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action)</i>	2017		2016 ^{a)}	
	Montant	Par action ordinaire	Montant	Par action ordinaire
Mars	30,5	0,20	29,0	0,19

- a) Le 12 mai 2016, le conseil d'administration d'Aimia a approuvé une augmentation du dividende de l'action ordinaire, qui est passé de 0,19 \$ à 0,20 \$ par trimestre.

Les dividendes trimestriels déclarés en faveur des actionnaires privilégiés d'Aimia pour les trimestres terminés les 31 mars 2017 et 2016 sont les suivants :

<i>(en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action)</i>	2017		2016	
	Montant	Par action privilégiée	Montant	Par action privilégiée
Série 1				
Mars	1,1	0,28125	1,1	0,28125
Série 2				
Mars	0,8	0,262541	0,8	0,264049
Série 3				
Mars	2,3	0,390625	2,3	0,390625

La politique en matière de dividendes relève du conseil d'administration d'Aimia, et le versement de dividendes est fonction, notamment, des résultats, des besoins en capitaux, des clauses restrictives liées à la dette, de la satisfaction de critères de solvabilité prescrits par la LCSA au titre de la déclaration de dividendes et d'autres conditions qui pourraient être en vigueur dans l'avenir. Les actions privilégiées, série 1, en circulation au 31 mars 2017 donnent droit à un dividende annuel cumulatif de 4,5 %, soit 0,28125 \$ l'action privilégiée par trimestre. Les actions privilégiées, série 2, en circulation au 31 mars 2017 donnent droit à un dividende cumulatif à taux variable de 4,230 % annuellement, soit 0,263651 \$ l'action privilégiée par trimestre, tel qu'il est déterminé pour la période de taux variable allant du 31 mars 2017 inclusivement au 30 juin 2017 exclusivement. Les actions privilégiées, série 3, en circulation au 31 mars 2017 donnent droit à un dividende annuel cumulatif de 6,25 %, soit 0,390625 \$ l'action privilégiée par trimestre.

RAPPORT DE GESTION

Le 10 mai 2017, le conseil d'administration d'Aimia a déclaré un dividende trimestriel de 0,20 \$ par action ordinaire, de 0,28125 \$ par action privilégiée, série 1, de 0,263651 \$ par action privilégiée, série 2, et de 0,390625 \$ par action privilégiée, série 3, payable le 30 juin 2017.

RÉSULTAT PAR ACTION ORDINAIRE

Le résultat par action d'Aimia attribuable aux actionnaires de la Société s'est chiffré à 0,04 \$ et à (0,12) \$ pour les trimestres terminés les 31 mars 2017 et 2016, respectivement. Le résultat par action est calculé déduction faite des dividendes déclarés sur les actions privilégiées.

ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE

Le 1^{er} mai 2017, la Société a conclu la vente de ses activités de FCE aux États-Unis. Outre les actifs et passifs présentés à la *note 17 A* des états financiers consolidés intermédiaires résumés du trimestre clos le 31 mars 2017, la trésorerie détenue par ces activités lors de la clôture, d'un montant d'environ 45,0 M\$, a été incluse dans la transaction.

Le 10 mai 2017, la Société a émis un avis de rachat avant l'échéance de la totalité des billets garantis de premier rang, série 5 d'un montant de 200,0 M\$ et échéant le 22 janvier 2018. Le rachat sera effectué le 9 juin 2017 au moyen de trésorerie prélevée sur la facilité de crédit renouvelable, conformément à l'optimisation de la structure de capital de la Société.

Le 10 mai 2017, Aimia a obtenu l'approbation de la Bourse de Toronto en vue du renouvellement de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités permettant le rachat d'au plus 12 996 232 de ses actions ordinaires émises et en circulation du 23 mai 2017 au 22 mai 2018 au plus tard.

RAPPORT DE GESTION

CHANGEMENTS TOUCHANT LES MÉTHODES COMPTABLES

La Société a adopté les normes révisées suivantes, comme il est précisé ci-après.

Modification d'IAS 7 concernant les informations à fournir sur les activités de financement

L'IASB a publié des modifications d'IAS 7, *Tableau des flux de trésorerie*, afin d'exiger la présentation d'informations concernant les variations des passifs découlant des activités de financement, y compris les variations découlant des fluctuations des flux de trésorerie et celles découlant des fluctuations des éléments hors trésorerie. Les modifications s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2017. La Société présentera des informations supplémentaires dans ses états financiers consolidés annuels 2017.

Modification d'IAS 12 visant à apporter des précisions concernant la comptabilisation d'actifs d'impôt différé au titre de pertes latentes

L'IASB a publié des modifications d'IAS 12, *Impôts sur le résultat*, afin d'apporter des précisions concernant la comptabilisation d'actifs d'impôt différé au titre des pertes de valeur latentes sur les instruments d'emprunt évalués à la juste valeur. Les modifications précisent qu'une entité doit déterminer si la réglementation fiscale restreint les sources de bénéfices imposables à l'égard desquelles elle peut appliquer des déductions lors de la reprise de différences temporaires déductibles. De plus, les modifications fournissent des directives sur la manière dont une entité doit déterminer les bénéfices imposables futurs et précisent les circonstances dans lesquelles un bénéfice imposable peut inclure la reprise de certains actifs pour un montant supérieur à leur valeur comptable. Les modifications s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2017. La Société a examiné les modifications d'IAS 12 et a déterminé que ces changements n'ont pas eu d'incidence sur ses états financiers intermédiaires.

MODIFICATIONS DE NORMES COMPTABLES À VENIR

La section qui suit se veut une mise à jour de la même section incluse à la note 2 des états financiers consolidés annuels audités de la Société pour l'exercice terminé le 31 décembre 2016.

IFRS 15, Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients

En mai 2014, l'IASB a publié IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients*. IFRS 15 remplace l'ensemble des normes précédentes portant sur la comptabilisation des produits des activités ordinaires, y compris IAS 18, *Produits des activités ordinaires*, et les interprétations connexes, notamment IFRIC 13, *Programmes de fidélisation de la clientèle*. La norme précise les exigences relatives à la comptabilisation des produits des activités ordinaires. Plus particulièrement, la nouvelle norme introduit un cadre conceptuel fondé sur le principe général qu'une entité comptabilise des produits des activités ordinaires reflétant le transfert de biens et services promis pour un montant qui rend compte de la contrepartie que l'entité s'attend à recevoir en échange de ces biens et services. La norme fournit également des indications plus détaillées que les normes précédentes et pourrait donner lieu à des changements aux classements et aux informations à fournir, en plus de venir modifier le moment de la comptabilisation de certains types de produits des activités ordinaires. La nouvelle norme s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018, l'adoption anticipée étant toutefois autorisée.

RAPPORT DE GESTION

En avril 2016, l'IASB a publié des modifications d'IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*, afin d'apporter des précisions sur les directives concernant l'identification des obligations de prestation, les licences de propriété intellectuelle et les questions relatives à la distinction entre une entité agissant pour son propre compte et celle qui agit comme mandataire. De plus, les modifications introduisent de nouvelles mesures de simplification de la transition. Les modifications s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018, soit la même date d'entrée en vigueur que la norme IFRS 15 elle-même.

La direction procède actuellement à une évaluation détaillée de l'incidence que cette norme et ses modifications auront sur les états financiers consolidés de la Société. Cette évaluation a permis de faire ressortir les premières grandes différences entre IFRS 15 et IAS 18 et de cibler les champs d'application qui pourraient avoir une incidence significative sur les états financiers consolidés de la Société, notamment, sans s'y limiter, en ce qui a trait au fait de déterminer si :

- la vente d'une unité de fidélisation comprend une ou plusieurs obligations de prestation et les répercussions sur la répartition du prix de transaction;
- Aimia agit pour son propre compte ou comme mandataire pour les programmes de fidélisation respectifs que gère actuellement la Société.

Les activités de la Société et les systèmes qui y sont liés sont complexes et la comptabilisation des millions d'unités de fidélisation émises et échangées pourrait être touchée. Selon l'estimation actuelle de la Société, le temps et les efforts qui seront nécessaires à l'élaboration et à la mise en œuvre des méthodes, des estimations, des jugements et des processus comptables (y compris les besoins supplémentaires au niveau des systèmes de technologies de l'information) et qui devront être en place pour assurer la conformité à la nouvelle norme s'étendront jusqu'à la fin de 2017. Il est donc impossible, pour l'heure, d'établir des estimations quantitatives raisonnables de l'incidence qu'aura la nouvelle norme.

ESTIMATIONS COMPTABLES CRUCIALES

Se reporter à la *note 2* des états financiers consolidés audités d'Aimia au 31 décembre 2016 et à la rubrique correspondante du rapport de gestion de 2016 pour passer en revue les estimations comptables cruciales d'Aimia.

Pour préparer les états financiers selon les Normes internationales d'information financière (« IFRS »), la direction doit faire des estimations et poser des jugements et des hypothèses qu'elle estime être raisonnables en fonction de l'information dont elle dispose. Ces estimations, jugements et hypothèses influent sur les montants présentés des actifs et des passifs, sur l'information à fournir au titre des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers et sur les montants présentés des produits et des charges pour la période visée. Dans les faits, les résultats pourraient différer de ces estimations (voir [Avertissement concernant les énoncés prospectifs](#)). Les principales estimations faites pour préparer les états financiers consolidés ont notamment servi à comptabiliser les désistements et les impôts sur le résultat, à déterminer la période d'amortissement des immobilisations, les critères de perte de valeur des immobilisations et du goodwill, en particulier les flux de trésorerie futurs et le coût du capital, la valeur comptable des instruments financiers comptabilisés à la juste valeur, les provisions et les éventualités.

RAPPORT DE GESTION

CONTRÔLES ET PROCÉDURES

CONTRÔLES ET PROCÉDURES DE COMMUNICATION DE L'INFORMATION ET CONTRÔLES INTERNES À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Avec l'aide de la direction, la Société a adopté des contrôles et procédures de communication de l'information, qui sont sous la responsabilité du chef de la direction du groupe intérimaire, en sa capacité de chef de l'exploitation, et du chef des finances, en vue de fournir une assurance raisonnable que tous les renseignements importants leur sont communiqués. La Société a également adopté des contrôles internes à l'égard de l'information financière visant à fournir une assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers ont été établis conformément aux IFRS.

Au cours du trimestre terminé le 31 mars 2017, aucun changement n'a été apporté aux contrôles internes à l'égard de l'information financière de la Société qui aurait eu une incidence importante, ou dont on pourrait raisonnablement s'attendre à ce qu'il ait une incidence importante, sur les contrôles internes à l'égard de l'information financière d'Aimia.

En raison des limites qui leur sont inhérentes, les contrôles internes à l'égard de l'information financière et les contrôles de communication de l'information ne peuvent fournir qu'une assurance raisonnable, et il se peut qu'ils ne permettent pas de prévenir ou de détecter les inexactitudes. En outre, toute projection du résultat d'une évaluation de l'efficacité sur des périodes futures est exposée au risque que les contrôles deviennent inadéquats en raison de changements de situations ou que le niveau de respect des politiques ou des procédures diminue.

Le comité d'audit, des finances et des risques a examiné le présent rapport de gestion et les états financiers consolidés intermédiaires résumés, et le conseil d'administration d'Aimia a approuvé ces documents avant leur publication.

RISQUES ET INCERTITUDES

Les résultats opérationnels et la situation financière d'Aimia font l'objet d'un certain nombre de risques et d'incertitudes et sont influencés par un certain nombre de facteurs indépendants de la volonté de la direction.

Pour de plus amples renseignements, et pour une description complète des facteurs de risque capables d'influer considérablement sur l'entreprise, veuillez consulter la rubrique correspondante de la notice annuelle d'Aimia datée du 22 mars 2017, qui est modifiée et complétée par le facteur de risque présenté ci-dessous.

Il est possible que les risques décrits dans ces documents et dans les présentes ne soient pas les seuls auxquels Aimia est exposée. D'autres risques qui n'existent pas à l'heure actuelle ou qui sont jugés non importants pourraient se manifester et avoir des conséquences négatives importantes sur les résultats opérationnels et sur la situation financière d'Aimia.

Les paragraphes suivants fournissent une mise à jour du facteur de risque intitulé « Dépendance envers les partenaires d'accumulation importants et les clients » et le remplacent.

RAPPORT DE GESTION

Dépendance envers les partenaires d'accumulation importants et les clients

Les quatre principaux partenaires d'accumulation d'Aimia ont été responsables de 55 % de la facturation brute pour l'exercice terminé le 31 décembre 2016. Une diminution des ventes d'unités de fidélisation à ces partenaires ou à tout autre partenaire d'accumulation important pour quelque raison que ce soit, notamment une diminution des tarifs ou une baisse d'activité, ou la décision d'avoir recours à une autre entreprise de services ou de ne plus sous-traiter une partie ou la totalité des services offerts, pourrait avoir des répercussions défavorables importantes sur la facturation brute et les produits des activités ordinaires. Le succès de nos programmes coalisés repose en grande partie sur nos rapports avec certains partenaires piliers clés. Rien ne garantit que les contrats conclus avec les principaux partenaires d'accumulation d'Aimia, dont les partenaires piliers, seront renouvelés à des conditions similaires, ni même qu'ils seront renouvelés à leur expiration.

Le programme Aéroplan tire une partie importante de sa facturation brute des ententes conclues avec TD, la CIBC et Air Canada.

Le 1er janvier 2014, les ententes relatives aux cartes de crédit financières conclues entre Aimia et TD et la CIBC (les « ententes avec des entreprises de cartes de crédit ») d'une durée de 10 ans ont pris effet. Selon les ententes avec des entreprises de cartes de crédit, TD est devenue le principal partenaire de services financiers et émetteur de cartes de crédit d'Aéroplan, tandis que la CIBC continue également d'être un émetteur de cartes de crédit Aéroplan. Rien ne garantit que, pendant la durée des ententes avec des entreprises de cartes de crédit, la contribution financière aux résultats d'Aimia des ententes avec des entreprises de cartes de crédit sera semblable à la contribution historiquement connue aux termes de la convention précédente avec la CIBC (l'« ancienne convention avec la CIBC ») qui a pris fin le 31 décembre 2013 et/ou qu'elle sera semblable à la contribution de la première année de la durée au cours de laquelle il y a eu d'importantes accumulations de milles de même que des mesures incitatives à l'acquisition de cartes. Si les ententes avec des entreprises de cartes de crédit fournissent, pendant la durée des ententes avec des entreprises de cartes de crédit, une contribution financière moindre aux résultats d'Aimia que la contribution historiquement connue aux termes de l'ancienne convention avec la CIBC ou par rapport à la première année de la durée, il pourrait y avoir une incidence défavorable sur notre facturation brute, nos produits des activités ordinaires, les frais d'échange et la rentabilité.

Le CPSC conclu entre Aéroplan et Air Canada expire le 29 juin 2020, mais peut être renouvelé automatiquement quatre fois pour des périodes de cinq ans chacune, à moins qu'une des parties n'avise l'autre partie par écrit de son intention de ne pas le renouveler au moins 12 mois avant l'expiration de la durée initiale ou de la durée de renouvellement alors en cours. Veuillez voir la rubrique « Coûts d'approvisionnement et de capacité » plus loin. Air Canada, qui doit acheter un nombre minimal de milles Aéroplan aux termes du CPSC, peut néanmoins modifier le nombre de milles Aéroplan attribués par vol sans le consentement d'Aéroplan, ce qui pourrait entraîner une réduction importante de la facturation brute. Bien qu'aucun avis écrit formel n'ait été reçu de la part d'Air Canada, la teneur des récentes discussions a conduit Aimia à penser qu'Air Canada n'a actuellement pas l'intention de renouveler le CPSC à son expiration en juin 2020. Alors qu'Aimia reste ouverte à d'autres discussions avec Air Canada, elle envisage d'autres options postérieures à 2020 afin d'assurer que les membres Aéroplan conservent un accès à une offre d'échange solide concernant les primes aériennes dans le futur. Rien ne garantit qu'Aimia réussira à obtenir de telles options selon des modalités semblables. La non-réalisation d'une entente avec Air Canada quant au renouvellement

RAPPORT DE GESTION

du CPSC selon des modalités semblables, ou la non-obtention d'une autre option ou la non-obtention d'une autre option selon des modalités semblables pourrait influencer négativement sur la perception du programme Aéroplan par les membres et pourrait avoir une incidence défavorable sur la facturation brute, les frais d'échange et la rentabilité d'Aimia.

Le programme Nectar tire une partie importante de sa facturation brute de son partenaire de coalition fondateur, Sainsbury's. Les ententes commerciales régissant la participation de Sainsbury's à titre de partenaire d'accumulation et de partenaire d'échange dans le cadre du programme Nectar expirent en 2019, à moins que les parties ne les renouvellent. Le 13 octobre 2014, Aimia a annoncé que les membres de Nectar accumuleront un point par livre sterling dépensée en magasin ou en ligne chez Sainsbury's à compter d'avril 2015, comparativement au système antérieur de deux points par livre sterling. On accordera une plus grande importance aux offres de points bonis et il y aura une augmentation des offres de points personnalisées. Même si ces changements visent à faire augmenter la participation et à rendre les possibilités d'accumulation plus fréquentes et plus ciblées, rien ne garantit que le nouveau programme d'accumulation remplira ses objectifs et il pourrait plutôt entraîner, de façon générale, une réduction de la participation des membres au programme Nectar. Une réduction importante de la participation des membres au programme Nectar pourrait avoir une incidence défavorable sur la facturation brute et les produits des activités ordinaires d'Aimia.

Les clients du secteur SFM d'Aimia sont généralement en mesure de réduire leurs dépenses en marketing ou d'annuler leurs projets à leur discrétion moyennant un court préavis. Il est possible que ces clients réduisent leurs dépenses par rapport à leurs habitudes ou qu'ils réduisent leurs dépenses futures. La diminution importante des dépenses en marketing des principaux clients de SFM d'Aimia ou la perte de plusieurs clients importants, s'ils ne sont pas remplacés par de nouveaux comptes ou s'il n'y a pas une augmentation des commandes d'autres clients, pourrait avoir un effet défavorable sur nos produits tirés de SFM et avoir une incidence sur les résultats opérationnels et la situation financière d'Aimia.

RAPPORT DE GESTION

RAPPROCHEMENT DU RENDEMENT DU CAPITAL INVESTI ET DU RÉSULTAT NET AJUSTÉ

RENDEMENT DU CAPITAL INVESTI

Le rendement du capital investi correspond au résultat d'exploitation ajusté après impôt, exprimé en pourcentage du capital investi moyen. Le tableau qui suit présente le calcul du rendement du capital investi d'Aimia pour les périodes de 12 mois terminées les 31 mars 2017 et 2016 :

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	Périodes de 12 mois terminées les 31 mars	
	2017	2016
Calcul du résultat d'exploitation ajusté après impôt		
Résultat d'exploitation	(72,0)	(36,3)
Amortissement et pertes de valeur ^{b)}	240,6	208,0
Résultat d'exploitation excluant amortissement et pertes de valeur ^{a)}	168,6	171,7
Ajustements :		
Variation des produits différés		
Facturation brute	2 291,9	2 446,8
Total des produits des activités ordinaires	(2 242,8)	(2 370,6)
Variation des frais d'échange futurs ^{c)}	(3,8)	(23,8)
Distributions de placements mis en équivalence	26,8	36,4
Total partiel des ajustements	72,1	88,8
BAlIA ajusté ^{a)}	240,7	260,5
Amortissement	(55,9)	(57,7)
Impôt ^{d)}	(49,1)	(53,9)
Résultat d'exploitation ajusté après impôt ^{a)}	135,7	148,9
Calcul du capital investi		
Total des capitaux propres	92,7	349,5
Marge des produits différés :		
Produits différés	3 242,8	3 260,7
Passif relatif aux frais d'échange futurs – Unités de fidélisation n'ayant pas fait l'objet d'un désistement	(2 206,0)	(2 293,0)
Impôt ^{d)}	(275,6)	(257,2)
Cumul de l'amortissement des contrats avec des partenaires d'accumulation et des relations clients	863,6	801,5
Dette nette :		
Dette à long terme (y compris la partie courante)	448,6	647,6
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(230,0)	(382,3)
Réserve au titre des échanges aux termes d'une exigence contractuelle comprise dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie	108,2	141,1
Total du capital investi ^{a)}	2 044,3	2 267,9
Capital investi moyen ^{a)e)}	2 156,1	2 306,8
Rendement du capital investi ^{a)}	6,3%	6,5%

RAPPORT DE GESTION

- a) Mesure hors PCGR. Se reporter à la rubrique *Indicateurs de rendement (y compris certaines mesures financières hors PCGR)*.
- b) Inclut l'amortissement, l'amortissement des contrats avec des partenaires d'accumulation, des relations clients et de la technologie ainsi que les pertes de valeur.
- c) Le coût unitaire issu de ce calcul s'applique rétroactivement à toutes les périodes antérieures, donnant lieu à une réévaluation du passif au titre des frais d'échange futurs en fonction du dernier coût moyen unitaire disponible.
- d) L'impôt a été calculé au taux d'impôt canadien prévu par la loi de 26,58 % et de 26,58 % pour chacun des éléments ci-dessus pour les périodes de 12 mois présentées, respectivement. Le taux d'impôt applicable à la Société est le taux combiné canadien s'appliquant dans les territoires où elle exerce des activités.
- e) Représente la moyenne du solde d'ouverture et du solde de clôture pour la période de 12 mois.

RÉSULTAT NET AJUSTÉ

Le tableau qui suit présente un rapprochement du résultat net attribuable aux actionnaires de la Société et du résultat net ajusté pour les trimestres terminés les 31 mars 2017 et 2016 :

	Trimestres terminés les 31 mars	
	2017	2016
<i>(en millions de dollars canadiens, sauf les données par action)</i>		
Résultat net attribuable aux actionnaires de la Société	9,6	(14,8)
Amortissement des contrats avec des partenaires d'accumulation, des relations clients et de la technologie	25,8	32,8
Quote-part du résultat net des placements mis en équivalence	(13,1)	(5,6)
Ajustements du BAIIA ajusté	16,1	11,9
Impôt sur les ajustements ^{c)}	(0,7)	(1,2)
Quote-part de la participation ne donnant pas le contrôle des ajustements ci-dessus	—	0,8
Résultat net ajusté ^{a)}	37,7	23,9
Résultat net ajusté par action ordinaire ^{a)/b)}	0,22	0,13

- a) Mesure hors PCGR. Se reporter à la rubrique *Indicateurs de rendement (y compris certaines mesures financières hors PCGR)*.
- b) Déduction faite des dividendes déclarés sur les actions privilégiées.
- c) Les taux d'impôt effectifs par entité sont appliqués aux ajustements respectifs de chaque entité notés ci-dessus.

RAPPORT DE GESTION

NOTES AFFÉRENTES AUX TABLEAUX FINANCIERS

Cette section comprend les notes afférentes aux tableaux présentés sous la rubrique *Comparaison des trimestres terminés les 31 mars 2017 et 2016*.

COMPARAISON DES TRIMESTRES TERMINÉS LES 31 MARS 2017 ET 2016

RÉSULTATS D'EXPLOITATION CONSOLIDÉS

- a) Inclut l'amortissement ainsi que l'amortissement des contrats avec des partenaires d'accumulation, des relations clients et de la technologie.
- b) Inclut la facturation brute aux clients externes de 319,6 M\$ au Canada, de 114,2 M\$ au R.-U. et de 39,5 M\$ aux États-Unis pour le trimestre terminé le 31 mars 2017, comparativement à une facturation brute aux clients externes de 317,8 M\$ au Canada, de 159,0 M\$ au R.-U. et de 41,1 M\$ aux États-Unis pour le trimestre terminé le 31 mars 2016. La répartition de la facturation brute aux clients externes est effectuée selon le pays où réside la responsabilité contractuelle et la responsabilité de gestion du client.
- c) Mesure hors PCGR. Se reporter à la rubrique *Indicateurs de rendement (y compris certaines mesures financières hors PCGR)*.
- d) Représente la variation en devises constantes.
- e) Le rendement du capital investi pour la période de 12 mois terminée le 31 mars 2016 inclut l'incidence favorable de 33,6 M\$, déduction faite d'une charge d'impôt sur le résultat de 12,1 M\$, découlant de la réduction de la provision au titre de la migration des cartes qui a eu lieu au cours du trimestre terminé le 30 juin 2015.

** Information non significative ou sans objet.

COALITIONS DES AMÉRIQUES

- a) Inclut l'amortissement ainsi que l'amortissement des contrats avec des partenaires d'accumulation, des relations clients et de la technologie.
- b) Mesure hors PCGR. Se reporter à la rubrique *Indicateurs de rendement (y compris certaines mesures financières hors PCGR)*.

** Information non significative ou sans objet.

COALITIONS INTERNATIONALES

- a) Inclut l'amortissement ainsi que l'amortissement des contrats avec des partenaires d'accumulation, des relations clients et de la technologie.
- b) Mesure hors PCGR. Se reporter à la rubrique *Indicateurs de rendement (y compris certaines mesures financières hors PCGR)*.
- c) Représente la variation en devises constantes.

** Information non significative ou sans objet.

RAPPORT DE GESTION

SOLUTIONS DE FIDÉLISATION MONDIALES

- a) Inclut l'amortissement ainsi que l'amortissement des contrats avec des partenaires d'accumulation, des relations clients et de la technologie.
- b) Mesure hors PCGR. Se reporter à la rubrique *Indicateurs de rendement (y compris certaines mesures financières hors PCGR)*.
- c) Représente la variation en devises constantes.
- ** Information non significative ou sans objet.

SIÈGE SOCIAL ET AUTRES

- a) Inclut l'amortissement ainsi que l'amortissement des contrats avec des partenaires d'accumulation, des relations clients et de la technologie.
- b) Mesure hors PCGR. Se reporter à la rubrique *Indicateurs de rendement (y compris certaines mesures financières hors PCGR)*.
- c) Représente la variation en devises constantes.
- d) Inclut les services communs à l'échelle mondiale, les coûts liés à l'élaboration de produits à l'échelle mondiale, la rémunération fondée sur des actions et les distributions des placements mis en équivalence présentés dans le secteur Siège social.
- e) Pour 2017, inclut les résultats d'exploitation liés aux activités de FCE aux États-Unis; pour 2016, inclut les résultats d'exploitation liés aux activités de FCE aux États-Unis et aux activités liées aux services d'amélioration.
- ** Information non significative ou sans objet.

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Des renseignements supplémentaires sur Aimia et ses entreprises opérationnelles, notamment la circulaire de sollicitation de procurations de la direction et la notice annuelle d'Aimia, datées respectivement du 13 mars et du 22 mars 2017, peuvent être consultées sur le site SEDAR au www.sedar.com ou sur le site Web d'Aimia au www.aimia.com, sous « Investisseurs ».